



CLUB AFRICAIN POUR LA PROSPECTIVE ET LE DEVELOPPEMENT
"The future is Africa"



LES POLITIQUES PUBLIQUES AU BURKINA FASO
DEPUIS LES INDEPENDANCES : E I 9 @ @ 9 G ' @ 9 7 C B G ' D C I F ' @ Ñ 5 J 9 B = F ' 3
DINER-DEBATS, MARDI 21 DECEMBRE 2010

Pierre Claver Damiba
Consultant international

TABLE DES MATIERES

1. RETROSPECTIVE DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT AU BURKINA FASO

- 1.1. Le temps de l'interventionnisme et de la planification d'État
- 1.2. Les insuffisances méthodologiques des centralismes économiques
- 1.3. Le temps de la transition libérale
- 1.4. Le temps d'une politique faïtière de lutte contre la pauvreté
- 1.5. Le temps de la SCADD et de la volonté d'émergence
- 1.6. Le choix d'une vision à long terme et de prospective stratégique

2. LES EVOLUTIONS MACROECONOMIQUES

- 2.1. L'évolution de la croissance
- 2.2. Les prix et l'inflation,
- 2.3. Les échanges et la monnaie
- 2.4. Les finances publiques
- 2.5. La dette extérieure
- 2.6. Financement de l'investissement
 - 2.6.1. L'épargne privée et publique
 - 2.6.2. L'aide extérieure
- 2.7. Le secteur privé
 - 2.7.1. Physionomie
 - 2.7.2. Problème de la compétitivité
- 2.8. Création et répartition de la richesse
 - 2.8.1. La production
 - 2.8.2. L'inégalité des revenus
- 2.9. La part récente des secteurs dans le PIB

3. LECONS APPRISES ET ENSEIGNEMENTS TIREES

- 2.10. Résumé des caractéristiques économiques dominantes du système burkinabé
- 2.11. Les leçons apprises pour l'action
 - 2.11.1. Moderniser n'est pas développer car ce n'est pas créer forcément de la valeur,
 - 2.11.2. Accepter de vivre et de persévérer dans la balkanisation c'est aller à contre courant du développement
 - 2.11.3. Le refus des ruptures et de l'usage des facteurs de ruptures enfonce verticalement (embourbement) mais ne propulse pas horizontalement (décollage)
 - 2.11.4. Les sociétés de basse cour se fragilisent, ses membres passent leur temps à se quereller, à caqueter, et elles disparaissent
 - 2.11.5. Le long terme à venir n'est pas un rêve mais une réalité, « une ardente obligation » qui optimise l'action d'aujourd'hui et propulse l'homme, la femme, au-delà de l'immédiateté voire de l'humain ; l'avenir est un domaine de liberté, de pouvoir et de volonté
- 2.12. Les piliers fondateurs d'un avenir de prospérité africaine
 - 2.12.1. La croissance démographique accélérée, la jeunesse, la dominance féminine de la population africaine, un atout et non une bombe à retardement
 - 2.12.2. L'impératif catégorique, c'est de changer ou de périr
 - 2.12.3. Le point de passage obligé consiste à se doter d'une masse critique de capacités techniques et gestionnelles
 - 2.12.4. Promouvoir une élite technique et une classe moyenne
 - 2.12.5. Atteindre des résultats mesurables
 - 2.12.6. Promouvoir l'hégémonie des peuples noirs
 - 2.12.7. Assurer la sécurité alimentaire par l'auto-prise en charge
 - 2.12.8. Non pas moins d'État mais mieux d'État
 - 2.12.9. Créer et s'approprier des pépites technologiques et assurer une veille technologique et scientifique et une prospective au-delà de l'humain...
 - 2.12.10. L'action doit s'ordonner et opérer dans une sous-égion intégrée

4. POUR UN BURKINA FASO QUI PROGRESSE ET EMERGE

- 2.13. Des stratégies de progrès
- 2.14. Une vision ou perspective de progrès
 - 2.14.1. La compétitivité
 - 2.14.2. L'intégration
 - 2.14.3. Secteurs et entreprises porteurs
 - 2.14.4. La résidualisation de la pauvreté
 - 2.14.5. Savoir et culture scientifiques et technologiques

5. CONCLUSION

1. RETROSPECTIVE DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT AU BURKINA FASO

Le Burkina Faso a réussi, globalement depuis son indépendance, à assurer des performances économiques et sociales moyennes qui constituent autant d'acquis et de blocs fondateurs dans la construction d'une nation soucieuse de prospérité, de solidarité et de justice sociale. Il doit désormais faire face à des problématiques majeures, relever des défis et s'approprier les ressorts du progrès. Assurer une croissance accélérée et un développement durable qui auront pour conséquence la réduction soutenue de la pauvreté de masse en une pauvreté résiduelle constitue aujourd'hui sa stratégie de base. Il est attendu que l'accomplissement de ces ambitions positionne le Burkina Faso sur la voie d'un pays émergent et parmi les puissances économiques et politiques de l'Afrique de l'Ouest.

L'examen de la rétrospective des politiques publiques du Burkina Faso permet de repérer plusieurs périodes et d'analyser des problématiques y associées. Les points suivants seront brièvement considérés :

- Le temps de l'interventionnisme et de la planification d'Etat
- Les insuffisances méthodologiques des centralismes économiques
- Le temps de la transition libérale
- Le temps d'une politique factière de lutte contre la pauvreté
- Le temps de la SCADD et de la volonté d'émergence
- Le choix d'une vision à long terme et de prospective stratégique

1.1. Le temps de l'interventionnisme et de la planification

L'économie du Burkina Faso a fonctionné sous régime d'intervention de l'Etat depuis son indépendance en 1960 jusqu'à la fin des années 80. La planification a été adoptée comme instrument de gestion de l'économie nationale durant ces trois décennies.

Pendant ce temps, l'Etat burkinabé a joué un rôle prépondérant dans la gestion du développement. Cela se justifiait, notamment, par le faible nombre des acteurs privés opérant dans l'économie et par la limitation des ressources techniques et financières. Outre cela, l'utilisation dans les pays marxistes de l'Europe de l'Est et dans de nombreuses autres nations en développement des méthodes de planification impérative pour réguler l'économie contre le laisser-faire par le marché du capitalisme libéral, aura aussi contribué à faire valoir les choix pour les régulations économiques par le plan. Près de cinq plans quinquennaux de développement ont alors été élaborés et exécutés au Burkina Faso au cours de ces trois décennies.

L'évolution du système burkinabé de planification a été marquée par deux périodes distinctes :

- la première période de 1960 à 1983 a été marquée par l'élaboration et la mise en œuvre de plans-projets ou catalogue de projets ces plans avaient un caractère plus indicatif que normatif, compte tenu de la faible prise de l'État sur les décisions de financements dominés par l'aide publique au développement;
- la deuxième période de 1983 à 1990 fut caractérisée par la mise en œuvre de plans et programmes qualifiés de "populaires" et qui étaient des plans par objectif, fondés sur l'appel à la participation du peuple

Certes, les mises en œuvre de ces plans ont permis d'impulser le développement du pays mais le Burkina Faso, à l'instar des autres pays en développement, devait être confronté, au cours de cette période, aux problèmes de déséquilibres macroéconomiques des années 80.

Dans ce mode de gouvernance économique **de l'Etat envahissant**, le secteur parapublic représentait une part importante du secteur moderne, tant industriel que commercial. Les prix **étaient réglementés. Le budget national finançait les activités entrepreneuriales de l'Etat. Ainsi, la survie des entreprises publiques et parapubliques dépendait d'un ensemble de mesures de protections directes et indirectes décidées par le gouvernement et qui s'avéraient coûteuses aux finances publiques et, finalement, aux contribuables.**

1.2. Les insuffisances méthodologiques des centralismes économiques

Cette planification impérative ou centralisée n'a pas réussi à se légitimer comme mode de gestion ou de régulation macro économique efficace de l'économie nationale ou comme méthode "raccourcie" pour assurer un développement rapide et durable et l'élévation du niveau de vie des populations. Elle n'a pas réussi à s'imposer comme une alternative aux régulations libérales par le marché ou même à la planification indicative ou décentralisée à la française pour corriger les déséquilibres sociaux et servir les intérêts du socialisme affiché comme doctrine. Les raisons en sont nombreuses et on pourrait citer

- La recherche excessive du perfectionnisme dans la formulation des documents de planification. Ainsi, la qualité littéraire ou mathématique du plan devenait elle-même un objectif en soi. Le système devenait de plus en plus comme des montages mécaniques dont les logiques ont tendu à prévaloir sur la recherche des résultats. Les plans existaient, en fait, comme justification de projets à court terme plus que comme cadre stratégique et outil **d'anticipation ou de prospective** ;
- La planification financière s'est substituée à la réflexion sur le type d'entreprise ou de société à laquelle le pays veut aboutir, à savoir, la réponse à la question des préférences nationales de structure. **Il s'est ainsi produit un déficit de réflexion sur le futur au bénéfice des budgets d'investissements. Cette situation pour un pays dépendant de l'aide pour environ 80% des ses investissements réduisait l'autonomie de déterminer les choix de société en terme de vision et d'en dériver**, pour le temps présent les stratégies pertinentes;
- La planification **s'était** davantage orientée vers la stabilité méthodologique beaucoup plus que **vers la flexibilité ou l'adaptabilité** aux données des évolutions internes et internationales. Elle ne parvint pas à traiter aisément les idées réellement créatives et à prendre en compte les **changements discontinus de l'environnement** ;
- La planification au niveau des pays ne s'était pas préoccupée de politiques macroéconomiques et de recherche des équilibres fondamentaux. Les désajustements structurels au niveau des balances de paiements, des finances publiques et le déficit social, se sont produits et approfondis dans des contextes de planification incapable techniquement de les traiter, **sans doute du fait de l'exclusion méthodologique des régulations par le marché** ;

¹ Commentaires inspirés de l'expérience burkinabé et aussi de l'ouvrage intitulé : « Grandeur et décadence de la planification stratégique », par Henry Mintzberg, Dunod, 1994

- La gestion des entreprises publiques et parapubliques qui dominaient le secteur industriel et commercial s'est avérée globalement inefficace. Le secteur industriel s'en trouvait gravement affecté. L'interventionnisme d'Etat freinait les possibilités d'ajustement du secteur moderne aux incitations du marché.

C'est ainsi que, progressivement, la planification comme stratégie et mode de gouvernance macroéconomique et de régulation du développement, a perdu de sa pertinence et n'aura pas réussi à se légitimer face aux turbulences conjoncturelles, aux déséquilibres structurels et à l'approfondissement de la pauvreté. La planification perçue comme un macro-méthode tomba progressivement en désuétude.

1.3. Le temps de la transition libérale

Dans une telle situation, devant un tel échec, la macro économie du développement enseigne la transition d'une économie réglementée (du type du Burkina Faso de 1960 à 1990) à une économie libérale efficace, doit passer par la réalisation de cinq principales conditions qui sont les suivantes :

- Assurer une stabilité raisonnable des prix et, dans une large mesure, l'équilibre macroéconomique
- Assurer que les transactions des biens et services sont régies par les mécanismes du marché ;
- Assurer que l'élévation de la productivité est le fruit de la concurrence sur le marché intérieur ou par l'importation ;
- Assurer que les prix relatifs reflètent bien les pénuries relatives de l'économie ;
- Assurer que les acteurs privés et les décideurs ont la capacité et la volonté de répondre aux signaux du marché.

En 1989, le fameux "consensus de Washington"³ est intervenu et a fixé, en dix points, ce qu'on a pu considérer, à l'époque, comme le cahier des charges des réformes libérales :

- Assurer la discipline budgétaire, à savoir, éviter les déficits budgétaires qui entraînent des crises de balance de paiement et l'inflation qui dessert plus particulièrement les ménages pauvres ;
- Redéfinir les priorités en matière de dépenses publiques au profit de la croissance et des secteurs sociaux, notamment de l'éducation, de la santé et de l'emploi ;
- Conduire une réforme fiscale raisonnable qui ne pèse pas sur la compétitivité et n'encourage pas la fraude et l'informalisation croissante de l'économie ;
- Libéraliser les taux d'intérêts ;
- Promouvoir des taux de change compétitifs
- Libéraliser le commerce ;
- Libéraliser les investissements directs en provenance de l'étranger ;
- Privatiser ;
- Déréglementer ;
- Faciliter l'accès au droit de propriété aux agents du secteur informel.

² « Economie du Développement » par Malcolm Gillis, Dwight H. Perkins, Michael Kemmer, Donald R. Snodgrass, Nouveaux Horizons, 4^{ème} édition, 2001

³ John Williamson, « Au-delà du Consensus de Washington » Finances et développement, septembre 2003.

Historiquement, le Fonds Monétaire International en coopération avec le Burkina Faso, depuis 1991, a soutenu des programmes de *stabilisation* recherchant ou comportant, notamment :

- La réduction du déficit du budget de l'Etat ;
- La dévaluation intervenue en 1994
- La suppression des contrôles sur les prix.

Une fois l'économie stabilisée ou en passe d'être stabilisée, il a été mis en place avec le concours de la Banque Mondiale des mesures d'*ajustement structurel* pour garantir le bon fonctionnement d'une économie de marché dans le pays. Ces mesures furent les suivantes :

- Le démantèlement des réglementations et les privatisations
- L'introduction ou le renforcement de la concurrence, dans une stratégie d'ouverture, pour assurer la maximisation du profit et l'accroissement de la productivité ;
- La fixation des prix en fonction de l'insuffisance de l'offre ;
- L'incitation des industriels, des commerçants et des producteurs agricoles à agir en conformité avec les signaux du marché.

Les cinq conditions de la théorie économique et la doctrine du consensus de Washington ont servi de cadres de référence aux pratiques du FMI et de la Banque Mondiale. Dans leur partenariat avec le Burkina Faso il s'agissait de faire en sorte que l'Etat se recentre sur ses missions traditionnelles de souveraineté et d'arbitrage. C'est dans ce cadre que des mesures furent prises pour réduire les dépenses publiques et assurer le libre jeu des règles du marché afin de maximiser les profits et les gains de productivité.

1.4. La lutte contre la pauvreté

"L'ardente obligation⁴ nationale de vaincre, dans des délais raisonnables à long terme, la pauvreté patrimoniale de masse, qui s'approfondissait, est reconnue par tous. Cela implique d'assurer l'avènement d'une société où les besoins fondamentaux et les coûts humains sont couverts, car, il était fait l'hypothèse, au demeurant contestable, que le développement ne pourra vraiment commencer qu'une fois la pauvreté de masse réduite à un niveau résiduel.

L'insuffisance des performances de la planification et de l'ajustement structurel s'est imposée aussi à tous. Ces politiques se sont disqualifiées pour n'avoir pas réussi à anticiper sur les conjonctures erratiques des années 1980 avec leurs charges d'endettement et de fluctuations des prix des produits de base, à contribuer à leur traitement convenable et à la réduction de la pauvreté

Ainsi, la réalité sociale et économique du plus grand nombre de burkinabé correspond à une situation de non couverture des besoins fondamentaux (santé, éducation, eau potable, nutrition, etc.) que prétendait assurer rapidement, depuis une cinquantaine d'années, l'entreprise de développement.

En effet, en dépit du grand nombre de cadres formés, d'investissements réalisés par milliards de dollars dans tous les secteurs et de transformations structurelles accomplies au cours de

⁴ C'est ainsi que le Général de Gaulle qualifiait le choix de la France pour un « plan indicatif de développement »



bons succès, la pauvreté patrimoniale ou monétaire n'a pas été réduite au Burkina Faso ni dans la majorité des autres pays africains au Sud du Sahara; bien au contraire.

Un des indicateurs consolidés de cette situation est l'Indicateur de Développement Humain (IDH) dont l'évolution, depuis 30 ans pour le Burkina, est demeurée très en dessous du niveau moyen de l'ensemble des Pays les Moins Avancés (PMA) du monde.

Ainsi, le défi économique de la société burkinabè c'est le développement des capacités pour servir une croissance accélérée et réduire en conséquence la pauvreté et non pour la produire. La tendance à produire la pauvreté est au cœur de la véritable insécurité économique et humaine, aux plans individuel, familial et social. Cette tendance lourde sur cinquante années d'indépendance, à produire la pauvreté est un des paradoxes du développement en Afrique subsaharienne et une des préoccupations majeures du Burkina Faso au début de ce nouveau millénaire.

Le potentiel humain est important au Burkina Faso, mais le niveau de formation, d'organisation et d'entrepreneuriat des producteurs est très faible... Même au rythme des meilleures performances des dernières années, il faudra encore un quart de siècle pour doubler le revenu par tête, c'est à dire l'élever au niveau de la moyenne 1996 de l'ensemble des Pays d'Afrique au Sud du Sahara [490 US\$]. Une telle situation est révélatrice d'un « déficit social » important... Le faible niveau d'éducation se traduit au plan économique par un faible stock et une faible productivité du capital humain... Le niveau moyen d'éducation de la force de travail est évalué à 0,45 années de scolarisation, c'est à dire moins de six mois d'école, contre 3,08 au Cameroun, 2,99 pour la Ghana et 2,19 pour la Côte d'Ivoire... [Compétitivité et Croissance Economique, Ministère de l'Economie et des Finances et Banque Mondiale, 2001]

En vue de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des objectifs internationaux de développement, le Burkina Faso a élaboré au cours de la période 2000-2010 des Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Le CSLP offre un cadre de dialogue politique, de cohérence des actions sectorielles et de coopération avec les partenaires.

Après les trois premières années de mise en œuvre, le gouvernement s'est davantage convaincu de la nécessité de réviser le CSLP. La révision qui a été conduite au cours de l'année 2003 a été fort enrichissante en termes d'appropriation et d'accompagnement du processus de décentralisation et de régionalisation du CSLP. Elle a également permis de doter le document cadre d'un Programme d'Actions Prioritaires qui est le cadre logique d'opérationnalisation des politiques sectorielles

Les axes stratégiques du CSLP :

- Axe 1 : Accélération la croissance et la fonder sur l'équité
- Axe 2 : Garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale
- Axe 3 : Elargir les opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres
- Axe 4 : Promouvoir la bonne gouvernance.

1.5. Le temps de la SCADD

En mars 2009, le Gouvernement a adopté une note conceptuelle sur la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), matérialisant ainsi une inflexion dans la stratégie de développement du Burkina Faso. Cette décision a été prise dans un contexte marqué par des mutations intervenues aux plans national et international au cours de la décennie passée. Au plan national, il y a eu l'adoption en 2003 de la vision de développement à long terme définie par l'Etude Nationale Prospective (ENP) Burkina 2025, l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) à partir de 2007, l'élaboration et la mise en œuvre d'un

grand nombre de politiques, stratégies, programmes ou projets. Au plan international, le pays a souscrit à un ensemble d'engagements internationaux, continentaux, régionaux et sous-régionaux, notamment: - Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD),- Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), etc.

Par ailleurs, l'environnement socioéconomique national a fortement été perturbé par les crises mondiales alimentaire, énergétique, financière et économique qui ont caractérisé les dernières années de la décennie (2007 et 2008). Ces crises ont plongé l'économie mondiale dans une récession sans précédent et engendré, surtout dans les pays en développement, des tensions sociales fortes ayant conduit dans certains cas à des manifestations qualifiées d'"émeutes de la faim".

Ces mutations des contextes international et national questionnent les choix stratégiques en matière de politique économique. Avec la persistance de nombreux défis dans l'atteinte des OMD et le principe de révision du CSLP, ces mutations justifient le changement voulu à travers l'adoption **pour la SCADD. En effet, la mise en œuvre du CSLP a certes permis de réaliser des progrès en** matière de gestion de l'économie, mais ces progrès n'ont pas permis de réaliser pleinement les objectifs quantitatifs de développement, notamment la réalisation d'une croissance forte et la réduction significative de la pauvreté. Or, il est reconnu que pour engager véritablement le développement, il faut une croissance économique forte et durable. Aussi, s'est avéré nécessaire de revisiter le CSLP pour passer à la SCADD afin de favoriser l'accélération de la croissance, véritable condition pour réduire durablement la pauvreté et engager le processus d'un développement durable.

Au regard de la pauvreté de masse à laquelle le Burkina Faso reste confronté de nos jours, l'on peut en effet s'interroger sur l'efficacité des différentes politiques de développement mises en **œuvre jusque-là** au Burkina Faso en matière de création de richesses pour l'amélioration du bien être des Burkinabè. La quête fondamentale du pays demeure le développement économique et social, entendu comme la transformation de ses structures économiques, démographiques et sociales qui permette durablement et cumulativement la croissance du revenu moyen, la satisfaction des besoins fondamentaux, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des capacités humaines.

En d'autres termes, il se pose le problème d'un modèle de développement économique et social accéléré dans une optique de moyen à long termes. Il s'agit fondamentalement de relever le défi d'un développement durable, c'est-à-dire d'un développement qui allie l'efficacité économique, l'équité sociale, la préservation de l'environnement, notamment un cadre de vie viable, à une gouvernance avertie et responsable.

Aussi, en tenant compte, **d'une part, des enseignements tirés de la mise en œuvre des politiques,** des stratégies et des programmes de développement déjà exécutés ou en cours et en s'appuyant, d'autre part, sur les orientations prospectives dans les domaines socioéconomique (Burkina 2025 et OMD) et de l'aménagement du territoire (SNAT), la SCADD se présente comme le cadre de cohérence **à long terme avec des programmes quinquennaux dont le premier s'inscrit sur** la période 2011-2015 et contient différentes mesures et actions de développement économique et social.



1.6. Vision à long terme et de prospective stratégique

Au milieu des années 90, au vu de l'important déficit social qui perdurait en dépit des progrès économiques enregistrés, intervint la prise en compte du long terme avec l'élaboration de perspectives décennales et de stratégies sectorielles ce cadre était considéré plus approprié pour servir la croissance et lutter contre la pauvreté; celle-ci nécessite, en effet, des stratégies cohérentes et concertées à moyen et long termes.

Dans ce contexte, les autorités burkinabé ont opté depuis 1994, de concilier la croissance économique avec le développement humain marquant ainsi, une volonté de coupler gestion budgétaire et financière (le court terme) et gestion du développement (le long terme).

C'est pourquoi, en 1995, à la faveur de la troisième Table Ronde Générale des Bailleurs de fonds du Burkina Faso tenue à Genève, le gouvernement a présenté la Lettre d'Intention de Politique de Développement Humain Durable (LIPDHD) pour la période 1995-2005.

La vocation d'une telle lettre dont les orientations stratégiques ont été tirées du discours du Chef de l'Etat sur la production consacrant ainsi les six (06) engagements nationaux, était de centrer la stratégie de développement du pays sur le concept de sécurité humaine.

Les réflexions qui ont été engagées depuis 1993 pour un renouveau de la planification ont conduit à l'organisation en juin 1994, à Bobo-Dioulasso d'un séminaire national qui a procédé à une analyse critique de trois décennies de planification.

Les analyses coduites au cours de ce séminaire ont permis de conférer désormais à la fonction de planification, trois (3) missions principales :

- la valorisation de la fonction prospective ;
- la mise en place d'un cadre d'orientation stratégique à moyen terme ;
- la traduction de l'orientation stratégique en un cadre de gestion opérationnelle de l'économie nationale.

La réflexion prospective qui a été recommandée par le séminaire était d'autant plus capitale que la construction d'une économie puissante et compétitive fondée sur une démarche consensuelle et participative n'est possible que si le projet s'inscrit dans une vision commune de société, un projet de société.

Suite au séminaire sur le renouveau de la planification de 1994, le Gouvernement a clairement exprimé sa volonté de disposer d'un cadre prospectif traçant les voies possibles pour un développement économique et social durable sur lesquelles devront se fonder les différentes stratégies et politiques de développement à court et moyen termes.

1. LES EVOLUTIONS MACROECONOMIQUES

2.1. Croissance économique et développement durable

La croissance économique du Burkina Faso est largement tributaire du secteur tertiaire (45% en moyenne) et du secteur primaire (25-35%) que les aléas climatiques mettent à dure épreuve. Le

secteur secondaire qui apporte une contribution appréciable, reste handicapé par sa très faible compétitivité face aux produits importés mais est en train de croître (25%)

Depuis 1960, l'évolution tendancielle de la croissance économique a connu quatre phases⁵ :

- depuis les indépendances à 1975, elle a été très modérée, quasiment inférieure à 3%
- entre 1975 et 1990, elle a oscillé entre 3% et 4%
- **entre 1990 et 1994, la croissance s'est située autour de 1,3%, ce qui a contribué à la décision de dévaluer le FCFA en 1994;**
- **entre 1997 et 2009, on enregistre une amélioration de la performance de l'économie, avec une croissance moyenne d'environ 5%, comme documenté dans l' graphique ci dessus.**



L'analyse de la tendance de la croissance économique au Burkina Faso depuis 1980 fait ressortir un mouvement ascendant des taux de croissance se situant entre 3% et 5%. Depuis 1994, la **croissance s'inscrit durablement dans la fourchette de 5% correspondant à un taux de croissance réel par habitant de 2,5%**. Les années fastes de la croissance économique au Burkina Faso sont 1986 (8,4 %), 1991 (9,5%), 1996 (7,5%) et 1997 (7,4%). En dépit de la crise ivoirienne et sous le **bénéfice d'une bonne pluviométrie la croissance a atteint en 2003 un taux de 8,2%**. Les plus faibles taux ont été enregistrés en 1987 (-1,4%, 1990 (-1%) et 1994 (0,1%).

Depuis quelques années l'économie burkinabé semble avoir mieux résisté aux chocs des périodes de sécheresse puisque la baisse des taux de croissance est moins importante que durant les années 80. Implicitement, ce constat indique que des stratégies adaptatives se sont mises à **différents échelons et dans toutes les branches d'activités.**

Valeur ajoutée par secteur de 1998 à 2002 (en milliards de FCFA 1985)

Secteur	1998	1999	2000	2001	2002
- Secteur primaire	405,0	420,0	404,5	438,3	444,8
- Secteur secondaire	212,2	228,2	251,3	256,2	276,3
- Secteur tertiaire	434,5	464,0	492,2	515,5	552,6
- PIB au prix du marché	1,114,0	1,178,5	1,204,3	1,271,8	1,330,0
- Taux de croissance	5.8%	5.8%	2.2%	5.8%	4.6%

Source : DEGEP/DPAM, IAP juin 2003

La situation macro économique globale du pays demeure cependant fragile.

Croissance quantitative et qualitative

La croissance économique est l'augmentation systématique mesurée de la production réelle d'une nation sur une période donnée, c'est-à-dire, l'accroissement du volume des biens et services produites et non la valeur de ce

⁵ Cf. Compétitivité et Croissance économique, 2001, Ministère de l'Economie et des Finances du Burkina Faso et Banque Mondiale.

qui a été produit. Un accroissement de la valeur de la production dû à une augmentation des prix est considéré comme de l'inflation et non une croissance économique.

La croissance économique est un concept polysémique. On tend souvent à l'opposer au développement. Mais la différence est malaisée à établir. On limite généralement la notion de croissance à des critères uniquement quantitatifs alors que le développement inclurait aussi des phénomènes qualitatifs (éducation, emploi ...). Selon Kuznets, la croissance est un phénomène essentiellement quantitatif. A cet effet, on peut définir la croissance d'un pays comme un accroissement durable du produit par tête. La croissance économique doit donc s'inscrire dans la durée et correspondre à l'accroissement du produit potentiel d'une nation, c'est-à-dire, à l'expansion de la frontière de ses possibilités de production. Cela implique la disponibilité, dans le temps, des ressources humaines, techniques et naturelles indispensables.

Une croissance économique de qualité doit être stable, durable et bénéfique à tous les acteurs de l'économie. Elle doit être stable, c'est-à-dire que son rythme ne doit pas être soumis à des variations excessives, l'instabilité étant source de risques. Elle doit être durable, en ce sens que, les activités économiques du moment ne puissent pas compromettre la croissance future par exemple, la préservation des équilibres écologiques doit être garantie. Elle doit aussi par le biais d'une juste répartition des biens, profiter aux acteurs de l'économie.

Au-delà des aspects théoriques de l'analyse économique - qu'il s'agisse des théories néoclassiques ou keynésiennes ou encore de la théorie de la croissance endogène la croissance économique n'est souhaitée que parce qu'elle induit un accroissement du revenu réel des ménages et qu'il en résulte une augmentation des quantités de biens et services dont les agents économiques peuvent profiter sur une période sans entamer le patrimoine national.

Une croissance économique de qualité doit améliorer le niveau de vie des populations surtout celui des démunies. Elle doit donc être équitable, en ce sens que l'augmentation du revenu réel moyen des populations profite aux plus pauvres. Une condition nécessaire pour y parvenir est que le taux de croissance économique soit au moins supérieur à celui de la croissance démographique. L'iniquité dans la redistribution des revenus peut, à terme, freiner la croissance par le biais de l'influence négative de l'inégalité sur les leviers essentiels de l'activité économique, notamment l'éducation, la santé et la stabilité politique. (Extrait de « Rapport sur l'économie 2002: Commerce extérieur, Croissance économique et Lutte contre la pauvreté » DEGEP/MEDEV)

2.2. Les prix et l'inflation,

Le contrôle des prix et par conséquent de l'inflation a été jusqu'en 1996, une caractéristique de l'intervention de l'Etat dans l'économie. Principalement, la maîtrise des prix des produits ou des services de première nécessité a constitué la préoccupation des différents gouvernements. Ainsi, avec la politique de fixation des prix, le pays n'a jamais connu d'inflation galopante.

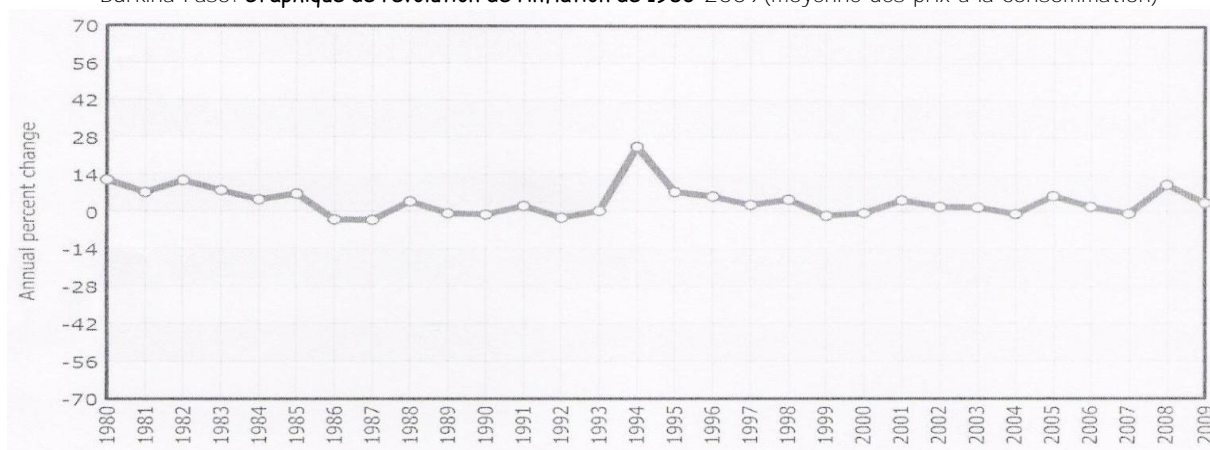
Cependant, après la dévaluation du franc CFA, en 1994, le gouvernement a dû maintenir pendant une courte période la réglementation sur les prix des produits de première nécessité et réduire les droits de douane pour corriger l'incidence de la dévaluation.

L'application du principe de la vérité des prix depuis le début de la décennie 1990 s'est traduite par une hausse assez rapide des prix des services publics d'eau, d'électricité et de télécommunications.

Deux faits majeurs ont marqué l'évolution du taux d'inflation entre 1975 et 1999. Le premier est la crise pétrolière de 1973 qui a été renchéri par la sécheresse de 1974. Le taux d'inflation s'éleva jusqu'à 14,9%. Le deuxième fait est celui de la dévaluation de 1994, où l'inflation a atteint le taux de 24,7%.

Le graphique ci-dessous qui illustre l'évolution du taux d'inflation (en termes de moyenne des prix à la consommation), suggère un maintien du taux sur les trois décennies (1980-2009), à l'exception d'une montée en 1994, sans doute causée par des conséquences liées à la dévaluation du FCFA intervenue en janvier de la même année.

Burkina Faso: Graphique de l'évolution de l'inflation de 1980-2009 (moyenne des prix à la consommation)



Source: FMI, World Economic Outlook, 2009

2.3. Les échanges et la monnaie

Les produits d'exportation sont constitués essentiellement du coton, de l'or, des produits de l'élevage et de quelques produits manufacturés. Les produits du secteur agricole représentent près de 90% de l'ensemble. Les exportations ont régulièrement progressé, avec une forte poussée au moment de la dévaluation. Néanmoins, une baisse a été enregistrée entre 1996 et 1998.

Les importations par contre n'ont jamais cessé de croître. La baisse attendue avec la dévaluation du FCFA n'a pas été effective. En valeur, elles ont crû de 44%.

Il est fait constat au Burkina Faso, sur une longue période, d'une dégradation continue des termes de l'échange. Compte tenu de la nature primaire des produits exportés par le pays dont l'élasticité prix est faible, la dégradation des termes de l'échange se traduit par une chute des exportations en valeur. Ce fut le cas en 2000, où les exportations ont atteint le creux de la vague en chutant de plus de 44 milliards de FCFA.

En outre, on observe que l'indice de concentration des exportations burkinabé qui était de 0,441 en 1970 a atteint 0,623 en 1992. Cela indique un manque de diversification des produits d'exportation au cours de la période.

Par ailleurs, l'économie burkinabé est caractérisée par le déséquilibre permanent de la balance commerciale qui demeure structurellement déficitaire. Le taux de couverture des importations par les exportations est généralement inférieur à 50%. La dévaluation de 1994 aura contribué à améliorer le taux de couverture qui atteignit 62,6%.

Les revenus provenant des travailleurs burkinabé de l'extérieur contribuaient pour environ 17% en moyenne dans la formation du revenu national entre 1973 et 1993 avec cependant de fortes variations. Les deux tiers (2/3) de ces transferts proviennent de la Côte d'Ivoire et du Gabon.

Quant à la situation monétaire sous le régime de change fixe du FCFA elle est caractérisée par une très faible profondeur financière:

- le ratio masse monétaire sur PIB est passé de 21% en 1990 à 25% en 1998. Cette faible profondeur financière est le résultat de la faiblesse de la transformation monétaire
- **l'examen des composantes de la masse monétaire** fait ressortir la faiblesse des dépôts à terme par rapport aux disponibilités monétaires
- le ratio de la circulation fiduciaire par rapport à la masse monétaire a augmenté de 37% à 46% entre 1990 et 1997
- **la masse monétaire s'est accrue entre 26% et 30%** au milieu de la décennie 90. Cette situation était consécutive au renforcement des avoirs extérieurs amorcé à partir de 1984 ainsi qu'à la hausse régulière du crédit intérieur passant de 16,7 milliards de FCFA en 1975 à 244,6 milliards de FCFA en 1999.

2.4. Les finances publiques⁶

La question des finances publiques apparaît sous l'angle d'une tension financière permanente entre le grand besoin ou la nécessité d'investissement (tant dans des domaines productifs que sociaux), et la faible disponibilité de ressources financières.

- depuis 1990, les recettes et dons ont cru à un rythme régulier d'environ 6% l'an ; les recettes fiscales constituent l'essentiel des ressources de l'Etat ; elles sont passées de 72% des recettes courantes en 1993 à 92% en 1998 et 93% en 2002. Cependant, la pression fiscale (13%) demeure inférieure au niveau moyen des pays de l'UEMOA (17%) ;
- l'évolution des dépenses publiques a été de 5% environ par an depuis 1990. On note de 1990 à 1998 une régression des dépenses courantes au profit des dépenses en capital.

Le solde primaire de base qui était négatif au début des années 1990 s'est amélioré par la suite. Globalement cependant, le solde budgétaire primaire a connu une nette amélioration suite aux efforts d'assainissement. Cependant, le déficit du solde globale aura peu changé (environ 10% du PIB). Le financement de ce déficit est assuré principalement par des ressources extérieures concessionnelles.

La gestion des finances publiques s'est traduite par une importante accumulation d'arriérés de dettes d'environ 83,4 milliards de FCFA en 1990 dont plus de 50% sont extérieurs. La mise en œuvre du Programme d'Ajustement Structurel a permis l'amélioration de la situation, par l'élimination des arriérés de la dette extérieure en 1995 et la réduction de ceux de la dette intérieure.

Les bonnes performances enregistrées en matière de finances publiques tiennent essentiellement à un meilleur recouvrement des recettes et à une bonne maîtrise des dépenses publiques.

2.5. La dette extérieure

⁶ Cf. Compétitivité et croissance économique, 2001, Ministère de l'Economie et des Finances du Burkina Faso et Banque Mondiale

La dépendance par rapport aux ressources extérieures concessionnelles pour le financement des investissements et des importations implique un endettement extérieur élevé

Entre 1985 et 1999 la dette publique totale du Burkina Faso a été croissante, avec une augmentation importante de la dette extérieure représentant plus de 90% de la masse globale. Bien que le pays ait bénéficié d'une annulation de sa dette d'environ 60 milliards de FCFA en 1989/90, le poids de la dette reste très important:

- Le ratio de l'encours sur le PIB est en croissance
- Le ratio du service de la dette rapporté aux exportations se situe entre 15% et 30%, (exception de 1989 où il était de 46,94%)
- Le ratio du service de la dette rapporté aux recettes se situe entre 15% et 30%.

L'approbation en 1997 du dossier du Burkina Faso à l'initiative PPTE devrait permettre cependant d'alléger le fardeau de la dette du pays.

Le stock de la dette a évolué à un rythme moyen de 6,1% l'an pour atteindre 1040,4 milliards FCFA au 31 décembre 2002. Il a représenté, en moyenne, 57,4% du PIB et est en recul régulier de 1,9% par an en moyenne... Le service de la dette (amortissements plus intérêts) au 31 décembre 2002 est de 93,9 milliards FCFA dont 77,1 milliards au titre des amortissements qui représentent 82,1% du service rapporté aux exportations. Le service de la dette a crû à un rythme régulier de 17,1% l'an. Ce rythme soutenu est imputable aux amortissements qui ont culminé à un taux moyen de 27,3% contre 6,5% pour les intérêts. « Rapport sur l'économie 2002 » DEGEP/MEDEV

2.6. Le déficit extérieur

2.6.1. Le faible taux d'épargne intérieure

Le faible taux d'exportation et celui élevé d'importation font du Burkina un pays structurellement déficitaire sur le plan du commerce international. Il en résulte un faible taux d'épargne intérieure qui rend le pays particulièrement dépendant de l'aide extérieure pour accroître sa capacité de production.

Ceci rend l'économie et son potentiel de croissance prisonniers de l'afflux de ressources concessionnelles extérieures dont l'avenir est incertain et qui sont déjà élevées en pourcentage du revenu national.

C'est l'écart entre le niveau d'investissement et l'épargne intérieure qui correspond aux concours extérieurs au financement de l'investissement.

Au début des années 1990 avant la dévaluation, l'épargne privée constituait la majeure partie (54%) de l'épargne totale, cependant sous le bénéfice des mesures d'assainissement, l'épargne publique s'est considérablement améliorée et représente près des 2/3 du total.

2.6.2. L'aide extérieure

L'aide extérieure contribue à l'équilibre extérieur et intérieur. Elle contribue à financer plus de 50% des importations ainsi que la grande partie des investissements publics et du déficit budgétaire.

A la fin des années 1990, le montant annuel de l'aide par tête était estimé à environ 40 dollars américains et le volume global équivalent à 15% du PIB. Ces indicateurs placent le Burkina Faso parmi les pays les plus aidés du monde.

Le financement des investissements et des importations repose autant sinon plus sur des ressources exogènes et concessionnelles que sur des ressources endogènes qui dépendent de la **compétitivité et des performances de l'économie, telles les exportations et les flux d'investissements étrangers.**

Le Burkina Faso fait partie d'un petit nombre de pays au monde où l'aide compte pour plus de 10% du PIB. L'aide extérieure joue un rôle déterminant dans le financement de l'économie nationale, tout particulièrement de l'investissement, du TOFE et de la balance des paiements. Les analyses indiquent que l'effet de l'aide sur l'investissement et sur la croissance est statistiquement négligeable, confirmant l'inefficacité de l'aide extérieure... Cependant, l'afflux de ressources extérieures doit aller de pair avec la poursuite de politiques économiques saines et propices à la croissance afin d'accroître l'efficacité des ressources. Les « bonnes » politiques économiques sont l'ouverture et la stabilité macro économique qui ont pour effet d'accroître l'efficacité dans l'allocation des ressources et la productivité des facteurs⁷

2.7. Le secteur privé

2.7.1. Physionomie

Il existait en 2005 un « bassin » de 14 000 entreprises figurant dans le fichier de la Chambre de Commerce. 4.000 d'entre elles, soit 28,4%, pratiquent à titre principal le commerce général. 171 entreprises sont agréées au code des investissements depuis 1996. Parmi elles, 28 unités, soit 16,4%, opèrent dans les activités de transformation incorporant les matières premières locales (huilerie, fil de coton, laiterie, etc.).

Les réformes entreprises depuis 1991 et qui ont concerné directement le secteur privé ont été les suivantes:

- le désengagement de l'Etat des secteurs productifs pour laisser au secteur privé le rôle d'acteur primordial dans le développement économique du pays;
- l'assainissement des finances publiques, du secteur des banques et du cadre global des affaires et la levée des entraves à la liberté du commerce
- l'adoption et la mise en application de stratégies sectorielles de développement du secteur privé, à l'instar de celles consacrées à l'industrie, l'artisanat, les mines, l'élevage, etc. ;
- la création d'un centre de guichet unique pour l'accomplissement des formalités de création et de développement des entreprises
- le désarmement douanier entrepris dans le cadre de l'UEMOA et la réforme du système judiciaire.

La mise en œuvre récente du projet d'appui à la compétitivité et au développement de l'entreprise, financé par la Banque Mondiale apporte un renforcement des processus de réformes au bénéfice du secteur privé, en particulier, par la création de la Maison de l'Entreprise.

⁷ En 2009, le Burkina Faso a mobilisé 0,19 milliard de \$US d'Aide Publique au Développement

2.7.2. Problème de la compétitivité⁸

Dans quelle mesure le Burkina peut-il gagner en part de marché international parce que ses opérateurs offrent des produits de meilleur rapport prix/qualité ? A cette question, il y a deux réponses possibles en perspectives courte et longue

- Les éléments qui caractérisent la « compétitivité prix » sur *le court terme* sont ceux qui **doivent être pris en considération dans l'analyse : il s'agit du taux de change réel**, du coût des facteurs primaires et de celui des intrants intermédiaires.
- Quant à la compétitivité à *long terme*, celle-ci repose sur des changements structurels et de **ce fait, l'analyse requiert la prise en compte de la productivité globale des** facteurs [ou déterminants de productivité] qui induisent des changements durables et structurant qui affectent la croissance économique, en tant que leviers de celle-ci.

Du point de vue de la prospective et des diagnostics stratégiques il s'agira de la compétitivité à long terme qui requiert des changements structurels.

De ce point de vue et d'une manière générale, le Burkina dispose d'infrastructures économiques plutôt déficiente et fort coûteuse. Dans le domaine des transports, le Burkina Faso présente les **coûts les plus élevés dans la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**, pour la route et le rail : 55 Fcfa/Km de route et 52 Fcfa/Km de rail contre 34 Fcfa et 29 Fcfa au Mali.

Les ratios du coût de production de l'électricité au Burkina comparé au coût du pays à moindre coût est de 1,12 (/Togo). Quant à d'autres ratios des principaux services au Burkina par rapport aux autres pays de l'UEMOA ils sont, par exemple, de 4 pour l'eau (/Mali) et 2 pour les appels téléphoniques internationaux (/Sénégal).

Dans une telle situation, les coûts de transaction sont élevés pour l'ensemble des opérateurs économiques et des ménages **l'environnement est peu concurrentiel** et défavorable à la promotion du secteur privé et de l'investissement étranger.

L'enclavement seul n'explique pas les coûts plus élevés des services clés au Burkina Faso ; en effet, le Mali enclavé a des ratios plus compétitifs.

L'enclavement ne peut que très accessoirement expliquer les coûts plus élevés des services clés au Burkina. L'ampleur est telle que les causes sont plutôt à rechercher du côté de la structure des marchés et des politiques de tarification⁹.

2.8. Création et répartition de la richesse

2.8.1. La production

⁸ Référence : Compétitivité et Croissance Economique, Orientations, Stratégies et Actions, Ministère de l'Economie et des Finances et Banque Mondiale, 2001

⁹ Voir Compétitivité sectorielle des économies de l'UEMOA (BCEAO et BOAD), janvier 2004

L'économie burkinabé demeure dominée par l'agriculture, bien que sa part du PIB ait faibli par rapport aux services. En effet, l'évolution de la structure du PIB du Burkina Faso, ces dernières années, s'est traduite par une diminution de la part du secteur primaire et de l'activité des services marchands au profit de celle des services non marchands et, dans une moindre mesure, du secondaire. En effet, la part des services non marchands dans le PIB se situe au dessus de 22%, depuis la seconde moitié de la décennie passée, tandis que celle du secteur primaire atteint 33%. Les secteurs secondaire et tertiaire affichent une certaine stabilité en termes de proportion de PIB, en se situant respectivement autour de 20% et 47%.

Le secteur rural emploie certes 86% de la population active mais elle manifeste une très faible productivité en raison des conditions extensives des exploitations agricoles et d'élevage, de la forte dépendance à la pluviométrie, du faible niveau du capital humain (analphabétisme), de l'insuffisance des infrastructures et des services d'accompagnement, des pesanteurs de l'autosubsistance (faible intégration aux marchés).

Cependant, le secteur agricole est un pilier de la croissance économique du Burkina car il dispose d'un potentiel qui offre un socle à une croissance soutenue ; en effet, seulement 1/3 des 9 millions d'ha cultivables et 12% des superficies irrigables sont exploités.

Les filières d'exportation (coton, arachide, fruits et légumes, sésames...) évoluent dans un marché spécifique, celui des matières premières agricoles où les prix sont imposés par les puissants producteurs et consommateurs.

La production cotonnière, en plein essor, est la première culture de rente du Burkina Faso (son or blanc) en termes de superficie (51% des superficies des cultures de rente) et le premier produit d'exportation (60% de recettes d'exportations en moyenne par an); la production annuelle s'est accrue de plus de 250.000 tonnes en 10 ans. En 2002, la production de coton graine a été de 406.000 tonnes contre 378.000 tonnes en 2001. Le coton contribue à la formation du PIB à hauteur de 2% à 4% et représente 4% de la valeur ajoutée agricole. Le coton constitue la première source de revenu monétaire pour environ 150.000 ménages ruraux¹⁰

On observe, par ailleurs, la stagnation du secteur manufacturier et une forte part, voire une informalisation croissante du secteur moderne. Il compte, en effet, pour 2/3 d'informel, et la grande partie de la valeur ajoutée du secteur formel moderne est attribuable à des monopoles ou des oligopoles. La production demeure vulnérable aux chocs naturels.

La part du secteur secondaire dans la formation du PIB est faible (20% en moyenne). La croissance du secteur secondaire est freinée par la léthargie du secteur moderne dont la part a chuté d'environ 35% à 34% depuis 1998. la production du secteur est essentiellement le fait des industries manufacturières (87%) et des Bâtiments et travaux publics (23%) ainsi que des industries énergétiques (6%) avec une présence remarquable du secteur informel¹¹

2.8.2. @Ñ] b f [U `] h f ` X Y g ` f Y j Y b i g

L'inégalité est caractéristique de la répartition des revenus au Burkina Faso :

¹⁰ Cf. « Rapport sur l'économie 2002 » DEGEP/MEDEV page13

¹¹ Cf. « Rapport sur l'économie 2002 » DEGEP/MEDEV page16

- l'indice synthétique d'inégalité de la répartition des revenus (indice de Gini) est estimé à 0,63 pour l'ensemble de la population ;
- la distribution de fréquence montre d'autre part que les 10% les plus riches de la population se comptent pour 50% de la masse des revenus.

Cependant, les résultats de l'enquête sur les conditions de vie des ménages de 2003 indiquent une réduction des inégalités de dépenses par tête entre 1994 et 2003 puisque l'indice de Gini relatif au niveau des dépenses par tête des ménages de l'ensemble est passé à 0,560 en 1994 à 0,530 en 1998 et à 0,506 en 2003. Mais cette réduction est plus le fait du milieu rural que du milieu urbain. En effet, l'enquête indique aussi une tendance à l'aggravation des inégalités en milieu urbain (+2,8%) et à leur déclin en milieu rural (-3,3%) entre 1994 et 2003. Toute chose qui tend à renforcer les disparités entre les deux milieux devenus moins homogènes au cours des 10 dernières années

Au niveau régional, entre 1998 et 2003, les régions du Centre Ouest, de la Boucle Mouhoun, du Sud Ouest et du Centre Est enregistrent une réduction des inégalités alors que les autres régions se sont caractérisées par une augmentation des inégalités.

2.9. La part récente des secteurs dans le PIB

Une lecture sectorielle reprise dans le tableau ci-dessous récapitule la contribution des secteurs au PIB en pourcentage (%) où on observe que les parts de chaque secteur évoluent avec les changements suivants **le secteur primaire est passé au cours de la période d'un minimum de 29,3** (2007) à **34,5** (2001), le secteur secondaire de 19,8% (2001) à 24,2% (2008) tandis que le secteur tertiaire a évolué de 43,8% (2003) à 46,9% (2007)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur Primaire	33,4	34,5	33,6	33,7	31,6	32,8	31,5	29,3	30,8
Secteur Secondaire	21,4	19,8	22,2	22,5	22,9	22,6	22,7	23,8	24,2
Secteur Tertiaire	45,2	45,8	44,2	43,8	45,5	44,6	45,8	46,9	45,1

Source : MEF, 2009

Un traitement qui prend en considération les principales activités sectorielles et leurs contributions au PIB peut être conduit avec des données en pourcentage du tableau ci-dessous (**structuré par groupe d'activités**). On note que les industries manufacturières ont décliné de 1,6% et les autres services de 3,0% **quant à l'agriculture, sa part a augmenté de 3,5%**.

Ventilation sectorielle du PIB, 2008 (en pourcentage)

Secteurs	2007	2008	2009
Mines	1.300	1.951	2.820
Construction, gaz, électricité, eau	9.000	8.445	8.695
Industries manufacturières	13.600	12.413	11.997
Elevage, sylviculture, pêche	14.600	14.276	14.245
Agriculture	16.800	20.514	20.335
Commerce, transport, communication	17.000	-	-
Autres services	27.800	25.643	24.791
Transport, communication	-	16.757	17.117

Source : Index Mundi

L'économie du Burkina Faso demeure, ainsi, toujours tirée par l'agriculture pluviale de subsistance et dominée par l'économie du coton et, de plus en plus, par le secteur minier dont les investissements et la production d'or non monétaire sont en montée depuis 2007.

3. LECONS APPRISES ET ENSEIGNEMENTS TIREES

3.1. Résumé des caractéristiques économiques dominantes du système burkinabé

Le Burkina Faso se trouve aujourd'hui, au début du troisième millénaire, à une étape décisive de son histoire en tant que nation. Les caractéristiques économiques dominantes du système burkinabé sont les suivantes

1. *Une économie en transition* tout comme la nation burkinabé elle-même est en transformation vers une société souhaitée plus ouverte au savoir et à la technologie, vers une gouvernance plus démocratique, un Etat de droit et une société fondée sur la citoyenneté responsable. Le pays **chemine en quête constante d'une croissance soutenue et d'un développement humain robuste**
2. *L'économie est tributaire de l'agriculture* dans un écosystème sahélien sur laquelle pèsent des risques covariants et des dégradations constantes sur un siècle le désert a avancé de 250 kms.
3. *L'économie est tributaire d'exportations de produits primaires concentrées sur peu de produits dominés par le coton relayé par la production et l'exportation de l'or non monétaire* depuis 2008
4. *L'économie dispose d'une réserve de croissance dans l'agriculture* (88% de terres irrigables et 66% de terres arables non exploitées)
5. *La pauvreté monétaire* est un phénomène de masse qui pèse sur une population majoritaire qui est jeune, féminine et rurale; **le taux de la pauvreté aujourd'hui est le même que celui de 1994 (44,5%)**
6. *Les inégalités de revenus s'observent entre populations des villes et des campagnes et les contrastes de revenus existent entre provinces*
7. *Le déficit social* (ou des capacités individuelles et institutionnelles) est une caractéristique handicapante du niveau de la population ; certes, le potentiel humain est important au Burkina Faso mais **le niveau de formation, d'organisation et d'entrepreneuriat des producteurs est faible ;**
8. *L'économie a une faible compétitivité* en raison du coût élevé des facteurs qui renchérit les transactions, les investissements et la montée en puissance du secteur privé
9. *Les processus d'intégration économique* caractérisent les rapports sous régionaux ils sont à l'œuvre pour réaliser des économies dimensionnelles ;
10. *Une tension financière permanente caractérise les finances publiques* ; **c'est la tension entre le grand besoin ou la nécessité d'investissement (tant dans des domaines productifs que sociaux) et la faible disponibilité de ressources financières.**
11. *Le régime de changes fixes par rapport à l'Euro* est une donnée caractéristique du système burkinabé partagée avec les 7 autres pays membres de l'UEMOA.
12. *L'économie est tributaire de l'Aide Publique au Développement* (APD) pour le financement des investissements et du déficit public ; **l'effet de l'aide sur l'investissement et la croissance est statistiquement négligeable et suggère la faible efficacité de l'aide.**

Les limites des approches du développement

- **Limites de la planification.** L'expérience de la planification depuis les années 1960 jusqu'à la fin de la décennie 1980 n'a pas toujours atteint les objectifs fixés, qu'elle fut qualifiée de souple, d'indicative, d'impérative ou de plan-cadre.
- **L'expérience de l'ajustement structurel s'est avérée être « sans visage humain »** selon l'expression de l'UNICEF et a tenté de réaliser des équilibres macrofinanciers hors du contexte social
- **L'expérience a montré aussi** que le « projet » est limité dans le temps et un temps court ; **il s'isole et s'enferme dans une logique de résultats séparés** ; il fait courir les bénéficiaires à la chasse aux projets en perdant de vue que le projet s'inscrit dans un tout, « un tissu conjonctif » et non un « habit d'Arlequin aux 22 pièces » (F. Perroux).

3.2. Les leçons apprises

3.2.1. **Forçément de la valeur,**

La confusion est fréquente au Burkina Faso et en Afrique au Sud du Sahara (ASS) entre les concepts de "modernisation" et de "développement". Il est loisible de moderniser un désert sans **qu'on puisse y trouver trace de développement** ; la modernisation se vit grâce aux infrastructures (des routes bitumées, des échangeurs, des gratte ciels, des barrages, des bâtiments modernes, des villas de luxe, etc.) tandis que le développement est moins visible car **il est porté par l'esprit ; sa source c'est le savoir** ; son fondement ce sont les connaissances et les **capacités qu'on en retire** et ses racines demeurent enfoncées dans une endulture; cela ne signifie pas que l'esprit ait été absent des activités de modernisation du désert ni que le **développement ne s'associe point à la modernisation... Développer c'est créer de la valeur dans un processus cumulatif et explosif.**

La tendance consiste fréquemment, au Burkina Faso et en ASS, à se féliciter des modernisations **qui se réduisent souvent à l'urbanisation et à oublier le développement ou à se contenter d'une croissance qui tient d'une bonne pluviométrie et non du fait de la création de valeurs ajoutées par l'esprit humain... Or, c'est l'être humain qui donne un visage humain à la matière et non l'inverse : "on ne développe pas, on se développe"** (Professeur J. KZerbo).

Le passage contemporain d'une économie ou société matérielle compartimentée à une économie ou société cognitive mondialisée illustre cette différence et interpelle les intelligences sur les conditions favorables à mettre en place, plus particulièrement en Afrique où perdure la fracture numérique, pour développer les capacités d'accès, d'accueil et d'usage performant en lien avec la croissance activée par « cette irruption torrentielle de nouvelles connaissances, d'innovations et de nouveaux modes d'organisation¹² » Cette citation **est tirée d'un document intitulé « Le Sursaut. Vers une nouvelle croissance pour la France** élaboré en 2004 par un Groupe de travail présidé par Michel Camdessus Les pays africains dont le Burkina Faso, se devraient de commanditer des travaux similaires pour guider les responsables politiques par rapport aux transformations **profondes de leurs sociétés et aux "sursauts" qu'exigent des africains des avenir à risque.**

3.2.2. **Accepter de vivre et de persévérer** **courant du développement**

¹² « Le Sursaut. Vers une nouvelle croissance pour la France », Groupe de travail présidé par Michel Camdessus, Documentation française, 2004.

L'illustration de cette leçon est apportée par les réseaux cellulaires. Chaque pays africain a son réseau propre. Les mêmes compagnies, Orange, Airtel, Moov, MTN, etc sont obligées de se balkaniser pour opérer sur des marchés nationaux réduits au lieu de marchés régionaux intégrés et unifiés. En faisant l'hypothèse de l'UEMOA, cela constituerait un marché sous régional de plusieurs centaines (voire milliers) de milliards de FCFA.

Une autre illustration réside dans la création d'unités de coproduction industrielle. Ainsi, au lieu d'exporter les matières premières de fer et le manganèse sans valeurs ajoutées, ces produits pourraient être traités sur place et produire de l'acier dans le cadre d'unités de coproduction régionale localisées dans un des pays exploitant le manganèse ou le fer et qui offrirait les conditions compétitives de production (cout des facteurs notamment).

3.2.3. @Y f Y Z i g X Y g f i d h i f Y g facteurs de ruptures enfoncés verticalement (embourbement) mais ne propulse pas horizontalement (décollage)

Les tendances non vertueuses se manifestent et sont maintenues pour des raisons de filiation ou de connivence politiques corruption, fraude, faux labels, incivisme fiscal, etc. De telles pratiques ont pour conséquences que c'est la communauté elle-même qui en pâtit.

Le tableau ci-dessous illustre des facteurs de rupture dans le processus d'intégration régionale (extrait du Rapport d'étude de Sam SY, 2010) :

Facteurs de rupture	Rupture radicale	Rupture relative
Forme	Turbulences, Chaos, Front d'incertitudes radicales	Chocs, Problèmes aigus d'ajustement , Incertitudes conflictuelles,
Ruptures créatrice	Innovations radicales Changement systémiques Changement de régime Transition démographique Monnaie électronique	Chocs pétroliers Innovations de procédés
Ruptures destructrices	Défaillance globale du système de représentation ou de régulation, Innovations radicales Migrations massives Energies propres Conflits violents Sécheresse, inondations	Déévaluation Guerres monétaires Evasion massive de capitaux Trafic maffieux, Crise financière terrorisme

3.2.4. Les sociétés de basse-cour se fragilisent, ses membres passent leur temps à se quereller, à caqueter, et elles disparaissent

La basse cour est un espace de petite dimension surpeuplée de poulets qui y tournent en rond, mangent, boivent, chient, caquettent, se disputent, crient... en attendant d'être attrapés pour passer à la casserole.

La cour des « rois » africains rappellent malheureusement la vie dans de telles basses cours où il n'y a aucun horizon, aucune vision ; c'est un vécu communautaire dans l'embourbement où les férocités animales, les félinités animales ont cour

Le temps passe, les médiocrités s'installent, les guéguerres se poursuivent, l'économie de la pauvreté prévaut et impose ses règles... C'est l'haïtisation

3.2.5. Le long terme à venir b Ñ Y g l s i u n d t ê v e m a i s u n e r é a l i t é , « u n e a r d e n t e o b l i g a t i o n Ä e i] c d h] a] g Y ñ Ñ U W h] c b X Ñ U i ^ c i f X Ñ \ - i] Y h d X Y { }] X a Y a f X Ñ] U h Y h f j c] f Y X Y ñ Ñ \ i a U] b

- @ Ñ U j Y b] f X c a U] b Y X Y ñ] V Y f h f

L'avenir est un domaine de liberté, en ce sens qu'il n'est pas déjà fait ou prédéterminé; il est, au contraire, ouvert à plusieurs futurs possibles; il est à construire la vigilance est donc de rigueur vis-à-vis des changements possibles. La fonction de veille est sans nul doute à la base de toute démarche prospective. Elle implique une analyse et une évaluation permanentes à la fois des tendances lourdes et des « idées et faits porteurs d'avenir ».

- @ Ñ U j Y b] f X c a U] b Y X Y ñ d c i j c] f

L'avenir domaine de pouvoir et on aime répéter que « quand il est urgent, c'est déjà trop tard » et tomber sous l'empire de la nécessité est la conséquence de l'imprévoyance. Le moyen qu'il n'en soit pas ainsi est de prendre conscience des situations en formation quand elles sont encore modelables, avant qu'elles n'aient pris une forme impérieusement contraignante. Sans l'exercice du pouvoir d'anticipation, il n'y a pas de liberté de décision. A cet égard, Gaston Berger écrit que « sur une route bien connue, le conducteur d'une charrette qui se déplace au pas, la nuit, n'a besoin, pour éclairer sa route, que d'une mauvaise lanterne. Par contre, l'automobile qui parcourt à vive allure une région inconnue doit être munie de phares puissants. Rouler vite sans rien voir serait proprement une folie. » Pour le planificateur, la prospective constitue ces phares puissants pour piloter l'économie dans un environnement aujourd'hui plus incertain que de par le passé. Aussi, le temps long est le seul sur lequel peuvent réellement être engagées les actions en profondeur impliquant par exemple de nouvelles infrastructures, la formation des hommes, le changement des mentalités et des comportements. C'est pourquoi, la prospective considère toujours le long terme passé (pour comprendre) et à venir (pour permettre d'anticiper). Pratiquement, dans une perspective de trois ou cinq années, les jeux sont presque faits, les marges de manœuvre très limitées.

Michel Godet distingue quatre attitudes face à l'incertitude et aux potentialités de l'avenir : (i) **passive** comme l'auteur et subir le changement (ii) **réactive** comme le pompier qui attend que le feu se déclare pour l'éteindre ; (iii) **pré-active** c'est-à-dire, se préparer à un changement anticipé comme Ñ U g g qui sait que la prévention coûte moins que la réparation (iv) **proactive** comme le **conspirateur** qui agit pour provoquer un changement souhaitable.»

Dire que l'avenir est domaine de pouvoir ne signifie pas à l'évidence que nous disposons d'un pouvoir absolu. Il y a un problème d'ensemble qui tient à la coexistence sur une même scène, de différents acteurs qui exercent simultanément différents pouvoirs, plus ou moins puissants, et plus ou moins conflictuels. C'est toute la dialectique de l'acteur et du système et qui explique que

toute réflexion prospective se doit d'intégrer, non seulement l'ensemble des facteurs mais aussi le jeu des acteurs

Il faut donc se placer dans la position du navigateur qui doit simultanément (i) : **S'efforcer d'anticiper le vent, les récifs, le mouvement des autres navigateurs qui croisent aux alentours** ; là est la fonction d'anticipation sur son environnement stratégique ; **c'est la veille** ; (ii) Agir - en tenant compte de toutes ses forces et faiblesses - pour, au minimum, éviter de chavirer, au mieux se rendre au plus vite à bon port. Ce « bon port » constitue le projet. Sa réalisation passera éventuellement par un exercice de planification, voire de programmation et l'adoption d'instruments de pilotage.

L'anticipation et l'action entretiennent donc, une relation dialectique permanente.

- @Ñ U j Y b] f ` X c a U] b Y ` X Y ` j c ` c b h f `

Ici intervient le concept de projet, **expression d'un vouloir qui, pour être accompli, s'inscrit nécessairement dans la durée, une durée d'autant plus longue que sa mise en œuvre implique** (i) **une rupture avec l'ordre existant** et (ii) une mobilisation des moyens dont nous ne disposons pas instantanément.

En outre, intervient ici le problème de l'**arbitrage** entre court, moyen et long termes. Cependant, **les critères principaux de décision sont aujourd'hui principalement des critères favorisant le court terme au détriment du long terme**. Mais, à la dictature du court terme, faut-il substituer celle du temps long ? Certainement pas. Toutefois, **str de l'esclavage du quotidien est indispensable pour manager le changement dans le sens du souhaitable**.

Car, «il n'y a de vent favorable que pour celui qui sait où il va », comme l'écrivait, si pertinemment, le philosophe romain Sénèque.

3.3. Les piliers fo b X U h Y i f g ` X Ñ i b ` U j Y b] f ` X Y ` d f c g d f f] h f ` U Z f] W U] b

3.3.1. La croissance démographique accélérée, la jeunesse, la dominance féminine de la population africaine, un atout et non une bombe à retardement

L'Afrique va passer de moins de un milliard d'habitants aujourd'hui à deux milliards en deux générations, c'est-à-dire de maintenant à l'an 2050. La population de jeunes la plus importante au monde et celle qui augmente le plus rapidement¹³ se trouve en Afrique. Plus de 20% de la population africaine a entre 15 et 24 ans, et, puisque plus de 40 % de la population africaine a moins de 15 ans, on doit s'attendre à ce que ce chiffre augmente de façon notable dans les années à venir. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), les jeunes peuvent représenter jusqu'à 36 % de la population totale en âge de travailler et 3 personnes au chômage sur 5 en Afrique sont des jeunes. Malgré un exode rural accru, toutefois, plus de 70 % de la population jeune en Afrique vit encore en zone rurale, mais ceci pourrait changer très vite et certaines analystes projettent que la région pourrait être majoritairement urbaine en 2020.

Les femmes représentent 50% de la population africaine et sont légèrement majoritaires dans

¹³ Source : le rapport de la Banque mondiale 'Youth and Unemployment in Africa: The Potential, The Problem, The Promise' paru en décembre 2008 et cité par le Population Reference Bureau.

certaines pays du fait de la migration des hommes. Malles sont les moins alphabétisées, les moins scolarisées: en 2007, le taux d'analphabétisme chez les femmes adultes se situait entre 60 et 85%.

Malgré les efforts faits par les pays (augmentation du taux du budget national, encouragements divers et discrimination positive), le taux de scolarisation des filles est encore préoccupant. Des progrès notables sont constatés au niveau du primaire, mais le secondaire et le supérieur restent encore très en deçà des attentes et des projections.

Ainsi, on peut considérer que les jeunes africains, à majorité féminine, constituent soit une bombe à retardement soit une dividende démographique, **que ce soit l'un ou l'autre la croissance de la population en Afrique et son caractère jeune est une problématique dominante dès aujourd'hui et pour les générations à venir. Ce constat des dynamiques démographiques et les problématiques associées forment, tout à la fois, le noyau dur dans les perspectives de développement de l'Afrique et les risques associés.**

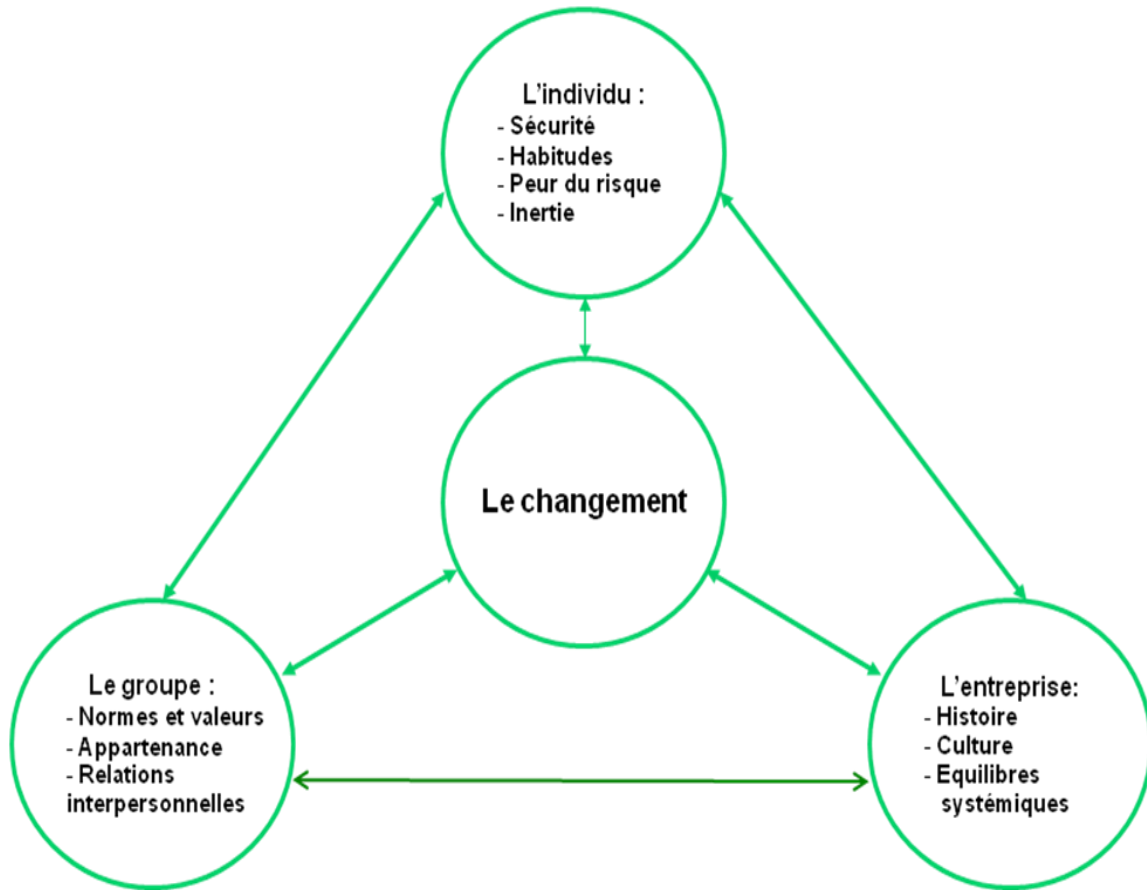
Le paradoxe démographique africain consiste à disposer d'une population jeune en forte croissance et de ne rien faire (ou très peu) avec une telle force pour promouvoir un développement endogène accéléré. Des axes stratégiques peuvent être formulés et leur mise en œuvre contribuera à lever ou à alléger les pesanteurs démographiques en Afrique.

3.3.2. @Ñ] a d f f U h] Z ` W U h f [c f] e i Y ž ` WÑ Y g h ` X Y ` W \ U b [Y f ` c i ` X Y

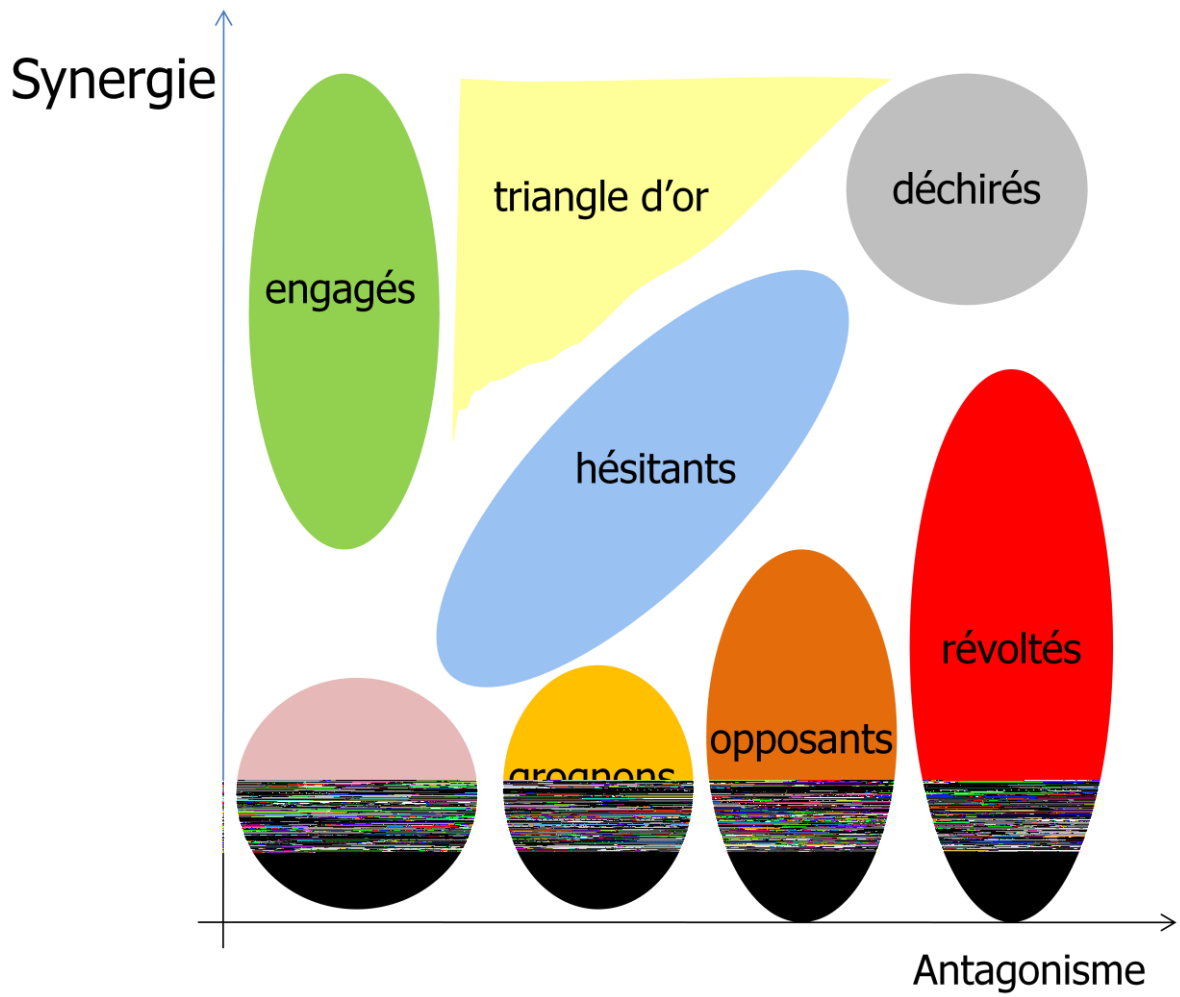
- F] Y b ` b Ñ U f f ...h Y ` ` Y ` W \ U b [Y a Y b h



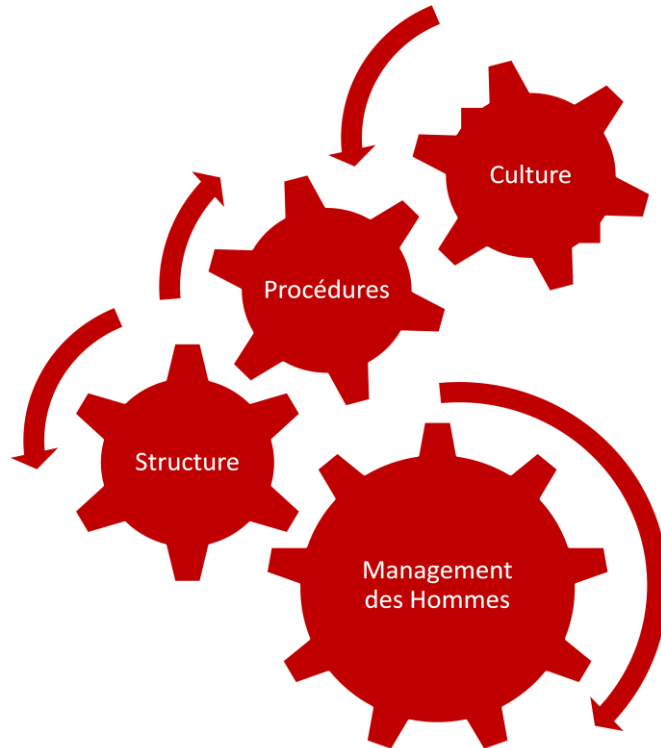
- Les difficultés du changement



▪ Cartes socio-dynamiques des acteurs du changement



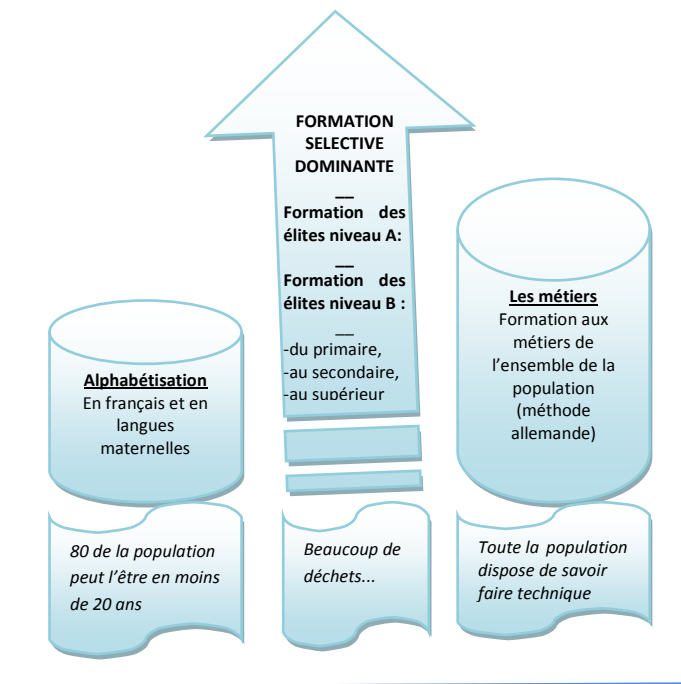
▪ Les leviers du changement



3.3.3. @Y` d c] b h` XY` d U g g U [Y` c V`] [f` Wc b g] g h Y` {` g Y` X c h Y f` techniques et gestionnelles

Dans la plupart des pays africainse système éducatif est demeuré largement élitiste avec ses **déchets élevés** tandis que **l’alphabétisation peine à se développer** et **les formations aux métiers** très souvent peu promues.

Le schéma cidessous illustre le chemin qui pourrait être pris pour prouvoir une population techniquement cultivée et outillée.



Il est possible, en moins de 15 ans d'alphabétiser 80% de la population burkinabe tout ce que cela demande c'est la volonté politique et une mobilisation populaire soutenue. L'Éthiopie et le Zimbabwe en sont des illustrations contemporaines.

3.3.4. Promouvoir une élite technique et une classe moyenne

Le véritable développement est celui qui crée de la valeur ajoutée et non celui qui consiste à enfermer la population d'un pays dans un système comparable à celui d'une sécurité sociale internationalement soutenue. Son concept clé c'est le changement pour promouvoir davantage de création de valeur ajoutée et réussir sur le marché de la concurrence mondiale et non le statu quo et les dépendances alimentaires et financières sous surveillance des PTF et des facilités qu'ils offrent et qui éloignent, chaque jour, les pays concernés des coûts sociaux qu'ils se doivent d'assumer pour des changements qu'appelle le véritable développement. L'Allemagne, la Suède et la Tunisie me paraissent offrir des modèles sociaux historiques où les pays subsahariens pourraient tirer des leçons et des principes opérationnels.

Le cas de la Tunisie est illustratif. En effet, ce pays s'est donné pour objectif de développement de promouvoir une classe moyenne et les petites et moyennes entreprises industrielles c'est cela son axe stratégique principal du développement. C'est par rapport à une telle logique, ou mieux vision, que les axes stratégiques secondaires sont établis, les moyens mobilisés, la politique monétaire conçue, les institutions établies, les systèmes d'information et de communication promus, les produits sociaux mis en place aux plans de l'éducation et de la santé, des dispositifs d'accompagnement identifiés et soutenus (banques, microfinance, fonds de capital risque, centres techniques sectoriels, etc.), un suivi évaluation rigoureux mis en place, etc. Une telle démarche permet à la Tunisie de se positionner désormais et de manière avantageuse dans les échanges mondiaux.

Une stratégie de promotion d'une élite technicienne, d'une classe moyenne et des micros, petites et moyennes entreprises est une meilleure feuille de route économique et sociale pour les pays africains, une meilleure stratégie, que celle qui de la lutte contre la pauvreté. Elle est plus réaliste, plus pragmatique, moins idéologique et moins autojustificative elle s'éloigne des préoccupations moralisantes et empreintes de pitié sociale et prend en compte les exigences de changements radicaux qu'appelle le développement. Elle est davantage mobilisatrice.

Des stratégies de type tunisien, partagées et soutenues régionalement au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO, pourraient apporter une différence et accélérer les processus de progrès humain. La diaspora africaine en Europe et aux États-Unis pourrait être appelée à contribuer au développement de cette stratégie.

3.3.5. Atteindre des résultats mesurables

▪ Origine

La méthode de la gestion axée vers des résultats a été inspirée de la Gestion Participative Par Objectifs (Peter Drucker -années 1970), système managérial visant à faire converger les efforts de tous vers les buts de l'entreprise :

- **séquence négociée** : objectifs de l'entreprise → objectifs des départements → objectifs individuels
- correspondance objectifs / moyens
- **système d'incitations en fonction des résultats de l'entreprise**

La méthode a été conçue dans les années 1990 par des organismes sans but lucratif (OSBL), notamment United Way aux États-Unis.

Elle a été adoptée aussitôt par le secteur public, en réponse à des pressions économiques, sociales et politiques, parce qu'elle est reconnue comme un outil précieux permettant de rendre compte **de l'efficacité de l'utilisation des ressources publiques**

Elle a été généralisée par la majorité des PTF **confrontés aux exigences d'amélioration de l'efficacité de l'aide au développement, parce qu'elle leur permet de mieux comprendre et faire état des changements qui se produisent dans une communauté à la suite de la mise en œuvre des projets qu'ils financent**

▪ Typologie des résultats

Terme	Exemple
<p>Résultat direct (CT) = Réalisation constatée et observée à la fin immédiate de l'action <i>L'organisme a une influence directe sur l'atteinte du résultat</i></p>	<p>Les clients connaissent mieux l'organisme Le fichier clientèle est à jour, etc.</p>
<p>Résultat intermédiaire (MT) = Se situe au deuxième niveau de changement <i>L'influence de l'organisme est moins directe. Son atteinte découle de plusieurs résultats directs et demande souvent la participation d'autres acteurs.</i></p>	<p>Les clients ont un meilleur accès aux actions de formation organisées par l'organisme, etc.</p>
<p>Résultat ultime (LT) = C'est le dernier niveau de changement souhaité. <i>Son obtention est complexe et relève souvent d'une combinaison de résultats directs et intermédiaires et nécessite de conduire d'autres actions parallèles et la collaboration de divers milieux</i></p>	<p>L'Etat consulte systématiquement la l'organisme sur les dossiers économiques Les clients répondent aux questionnaires marketing de l'organisme, etc.</p>

▪ Activités, intrants, extrants

Définition	Exemples
<p>Les activités : Elles sont constituées d'un ensemble de tâches élémentaires à réaliser pour produire les extrants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des rencontres <ul style="list-style-type: none"> • Créer un fichier • Rédiger une convention <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un programme de formation
<p>Les intrants : Ce sont des biens utilisés dans le processus de réalisation d'un projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines du projet • Partenaires • Ressources financières • Matériel de toutes sortes • Produits intermédiaires du projet • Expertise externe; ...
<p>Les extrants : Ces sont des biens, des produits ou des services qui résultent d'un projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers, colloques, rencontres • Sessions de formation • Rapports, dépliants, argumentaires ou autres ouvrages • Rencontres de relations publiques • Groupes constitués, ...

▪ Indicateurs

Définition	Exemples
<p>Des chiffres, des faits ou des perceptions permettant de vérifier si on obtient les résultats souhaités. Peuvent être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quantitatifs : valeurs brutes, pourcentages, ratios,... - ou qualitatifs / descriptifs 	<p>Quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> •Le nombre de rencontres, de plaintes ou de demandes. •Le taux de participation •L'augmentation ou la diminution de la fréquence d'utilisation d'un produit ou d'un service ... <p>Qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> •Le niveau de compréhension •L'amélioration de l'image. •Le degré d'appropriation

3.3.6. Définition de la culture dominante

Une nation ou une classe dominante est hégémonique, quand par le contrôle des institutions de la société civile (Eglise, école, médias, etc.) elle diffuse ses valeurs dans toute la société et exerce ainsi une direction culturelle, ce qui confère une certaine légitimité à l'acteur hégémonique.

L'hégémonie (culturelle) c'est sa propension à s'incarner en quelqu'un, à se reproduire en quelqu'un en dépit de sa volonté. Sans hégémonie peut y avoir de transmission. C'est la loi des forces, des forces persuasives, qui joue ici et non la loi des choix. Les rapports culturels, économiques avec le monde extérieur se situent bien dans un champ de forces.

Les Africains cultivent-ils un minimum d'hégémonie par rapport aux talents reçus vis-à-vis de l'extérieur ? Il ne s'agit pas bien entendu d'une hégémonie de dictature et de « purification ethnique » mais d'une hégémonie qui s'inscrit dans le kaléidoscope de la pluralité et de la diversité culturelles au service de la tolérance et de la paix sociale. La dimension idéologique et institutionnelle de l'hégémonie a été privilégiée par l'italien Gramsci.

3.3.7. Assurer la sécurité alimentaire

Depuis les indépendances en 1960, il y a une cinquantaine d'années, l'Afrique subsaharienne ne connaît guère de répit dans sa quête pour la croissance et le développement aux fins d'assurer le bien être de ses populations. Malgré les efforts de certains pays et ceux de la communauté internationale, on constate que 50 ans après s'être libérée du joug colonial, l'Afrique peine à pourvoir aux besoins de base de ses habitants, et, notamment, à assurer leur sécurité alimentaire. D'exportatrice nette de produits alimentaires en 1960, l'Afrique est en train de battre les records en termes d'importation d'aliments (autour de 30 milliards de dollars US) pour nourrir une population en augmentation constante et en paupérisation croissante.

Aujourd'hui 50% des pays à faible revenu et à déficit alimentaire ainsi que 34 des 49 pays les moins avancés (PMA) sont en Afrique. En 1970 10% des pauvres du monde étaient africains. Trente ans plus tard, en 2000, ce chiffre atteignait 50%. En 1990 le nombre d'africains qui vivaient avec moins de 1,25 \$US par jour était de 295 millions. Quinze ans plus tard, en 2005,

c'est 338 millions qui vivent dans cette précarité. En 2008, l'Afrique subsaharienne comptait 212 millions de personnes souffrant de la faim. Suite à la crise alimentaire consécutive à la flambée des prix, ce chiffre est passé à 265 millions en 2009 soit près de 30% de la population totale. **Les causes fondamentales et aggravantes de l'insécurité alimentaire** en Afrique subsaharienne sont nombreuses

- **La négligence de l'agriculture par des politiques inappropriées qui s'est traduite par une allocation de ressources inadéquates par rapport à l'importance du secteur (moins de 10% des dépenses publiques);**
- **L'absence ou la faible utilisation de technologies performantes notamment les intrants modernes (engrais, semences) pour améliorer les rendements**
- **Faible utilisation de l'eau pour l'irrigation** : 4% des terres cultivées sous irrigation en Afrique subsaharienne (3,8% au Sahel) contre 14% en Amérique latine et Caraïbes et 40% en Asie;
- **Manque d'infrastructures adéquates** : routes, magasins de stockage, système et réseau de transports, etc. ;
- Faiblesses des institutions et des services de soutien aux producteurs y compris la formation professionnelle, la recherche et la vulgarisation. Il faut ajouter que trois autres facteurs déterminant ont été (i) le niveau extrêmement faible des investissements consacrés au secteur **dans l'irrigation et les infrastructures, (ii) le manque d'accès des producteurs à des ressources (crédit) pour l'acquisition des facteurs de production et d'équipements de travail et (iii) le manque d'accès à des marchés qui fonctionnent.**
- Des facteurs aggravants ou contraintes défavorables ont exacerbé la contreperformance de **l'agriculture** : (i) un environnement naturel difficile; (ii) un taux de croissance démographique élevé et une urbanisation rapide (iii) un environnement économique et financier international **défavorable caractérisé par une diminution de l'aide publique à l'agriculture, (iv) des politiques agricoles et commerciales défavorables des pays industrialisés qui accordent des subventions à leur agriculture et fixent des barrières non tarifaires tout ceci a érodé la compétitivité des produits agricoles africains et les a privé l'accès** au marché international (v) **l'instabilité politique, guerres civiles et troubles sociaux ont également leur part de responsabilité.**
- **Enfin, l'écosystème en Afrique de l'ouest et australe est en proie à une désertification permanente marquée par une avancée constante du désert au détriment des espaces exploitables pour l'agriculture et l'élevage.** Ainsi, par exemple, depuis 1900, le Sahara a progressé inexorablement vers le Sud de 250 kilomètres et, ce, sur un front qui fait plus de 6.000 kilomètres. Si les causes de la désertification incluent les phénomènes de changement climatique (la grande échelle), **elles doivent tout autant prendre en compte les faits d'érosion due essentiellement à l'homme (petite échelle), à l'explosion démographique et à la multiplication du bétail qui, les techniques agricoles et d'élevage n'ayant pas suivies ou n'ayant pas été communiquées, ont occasionné une pression telle sur les sols que l'équilibre homme-animal-sol a été rompu, ouvrant ainsi la voie à la pression des phénomènes climatiques de la grande échelle.**

Le paradoxe dans le domaine de la sécurité alimentaire c'est que 60% des terres arables non encore mises en valeur se trouvent en Afrique où prévalent la faim et la pauvreté de masse. Des axes prioritaires peuvent être formulés et dont la mise en œuvre pourra contribuer à lever les récurrences de l'insécurité alimentaire et des dépendances élevées aux importations alimentaires en provenance, notamment, d'Asie.

3.3.8. B c b ' d U g ' a c] b g ' X Ñ 9 h U h ' a U] g ' a] Y i l ' X Ñ 9 h U h

Se définissant par opposition au secteur public, le secteur privé constitue la principale source de création et d'accumulation de richesse. L'appréciation de l'évolution du secteur privé doit reposer sur une identification la plus précise possible de ses composantes et de ses besoins. Il est admis que la notion de "secteur privé" désigne la partie de l'économie nationale qui concerne l'activité des entreprises ou entités économiques dont la majorité du capital ou de la propriété est détenue en propre par un ou plusieurs individus.

Dans le contexte spécifique africain, outre l'ensemble des activités agropastorales et artisanales traditionnelles qui relève d'initiatives privées, le secteur privé au sens contemporain est généralement considéré à travers des entreprises modernes auxquelles on adjoint celles qui opèrent dans l'économie dite "informelle".

Bien qu'il soit de plus en plus admis que le secteur privé devrait être responsable au premier chef de la production de biens et de services, cela ne signifie pas pour autant que **le** secteur public n'apporte plus aucune contribution au développement économique. Bien au contraire, celui-ci continue à jouer un rôle essentiel en facilitant et en encadrant le processus de développement; **la crise actuelle de l'économie mondiale aura replacé le secteur public au premier plan des initiatives dans le secteur privé**

L'Etat est ainsi appelé à instaurer des conditions propres à permettre le développement d'un secteur privé efficace et compétitif. Pour ce faire, il doit créer un environnement favorable, **mettre en place l'infrastructure matérielle nécessaire et promouvoir un cadre institutionnel et réglementaire adapté, dont des services d'appui aux entreprises appelés parfois l'infrastructure "non matérielle".**

Du fait de l'évolution du rôle de l'Etat et de l'accentuation de la concurrence qu'engendrent la régionalisation et la mondialisation, la croissance économique reposera de plus en plus sur le secteur privé. **La nécessité de se doter d'un secteur privé fort est encore plus notable si l'on observe l'évolution des investissements directs étrangers en Afrique ces dix dernières années.**

Les nouveaux paradigmes de la compétitivité industrielle dans le monde

ANCIENS PARADIGMES	NOUVEAUX PARADIGMES
<p><u>Au plan de la gouvernance</u> De l'interventionnisme De l'Etat acteur De l'Etat opérateur De l'Etat propriétaire</p>	<p><u>Au plan de la gouvernance</u> Au laisser faire A l'Etat facilitateur partenaire A l'Etat accompagnateur Au propriétaire privé</p>
<p><u>Au plan du marché</u> De la protection Du standard naturel De la sous-traitance de capacité Du marché géocentré</p>	<p><u>Au plan du marché</u> A l'ouverture Aux normes et à étalonnage internationaux A la sous-traitance des compétences Au marché spatial</p>
<p><u>Au plan des Entreprises</u> Des économies d'échelle De la production du matériel De l'intégration</p>	<p><u>Au plan des Entreprises</u> Aux économies de flexibilité A la production de l'immatériel A la désintégration</p>

Nouveaux facteurs de compétitivité	
Anciens paradigmes Des compétences productives Des coûts de la main d'œuvre Des stratégies transactionnelles	Nouveaux paradigmes Aux compétences managériales, A la maîtrise des technologies et des normes internationale Aux stratégies de partenariat

Source : ONUDI « Restructuration, mise à niveau et compétitivité industrielle, 2002

Le tableau ci-dessus résume les changements de paradigme intervenus en moins d'un demi-siècle dans les relations entre le public et le privé, l'Etat et les entreprises ; ces événements illustrent les nouveaux paradigmes de la compétitivité industrielle dans le monde et que ni les entreprises africaines, ni les Etats africains ne sauraient ignorer, ils constituent des repères pour la **conduite d'un management stratégique** ; ils invitent, tout à la fois, les acteurs des secteurs public et privé à veiller aux fins d'éviter la situation de *l'Etat envahissant* le secteur libéral et celle de *l'Etat envahi* par les entreprises privées.

Dans le cadre de ces nouveaux paradigmes et pour permettre le plein essor des entreprises privées de toutes tailles, des progrès considérables sont encore nécessaires dans le domaine des banques et du financement des activités économiques. Des progrès sont encore à faire depuis le **microcrédit jusqu'à l'approfondissement des marchés financiers et des bourses de valeurs**, en passant par le financement du commerce extérieur, celui des **PMI et de l'habitat, le secteur des assurances**, la réduction des coûts des envois de fonds des émigrés, et la mobilisation de cette épargne qui représente des volumes importants.

L'accès des populations non bancarisées aux services financiers pourrait être facilité par l'utilisation de nouvelles technologies comme le téléphone mobile comme c'est le cas aujourd'hui au Kenya ou en Afrique du Sud. Ce genre de système pourrait également faciliter les transferts sociaux et améliorer les performances des services concernés. La monétarisation des ruraux pourrait, par exemple, contribuer à sécuriser leur épargne.

Le développement du secteur privé exige en outre le développement **et l'entretien d'un réseau d'infrastructures modernes et fiables** (routes, chemin de fer, énergie y compris les énergies nouvelles, les télécommunications) et des politiques qui assurent la libre circulation des biens et des personnes sur ces réseaux.

Ainsi, il importe de conduire des réflexions sur les nouveaux rôles et les nouvelles responsabilités des Etats dans la promotion du secteur privé et leurs liens réciproques.

3.3.9. assurer une veille technologique et scientifique et une prospective au-

Promouvoir la recherche et la technologie en Afrique de manière à y nourrir les innovations et à **préparer l'Afrique à ne pas tomber dans un processus d'haïtisation à plus grande échelle, mais à s'affirmer comme une région de recherche technologique avancée et un chantier de production technologique** pour son marché propre et le marché mondial

Un choix de croissance technologique transversale

- Dans un monde en cours de basculement, les différentes stratégies de développement du secteur privé africain devront être orientées vers la **production et l'usage accru** de technologies qui **s'affirmeront prioritaires pour les décennies à venir, à savoir les NBIC** :
 - Nanotechnologies (ex. miniaturisation des microprocesseurs d'application diverses...)
 - Biotechnologies (ex. agriculture et élevage d'entreprises, santé...)
 - Technologies de l'Information (ex. industries et services, 3D, robots...)
 - Sciences Cognitives ou Neurosciences (ex. médecine du cerveau, processus d'apprentissage, comportements nouveaux...)
- Leurs implications stratégiques doivent être connues:
 - Formations spécialisées en très grand nombre (internes/externes: modèle asiatique)
 - Réseautages et partages :
 - universitaires (centres de recherche)
 - avec les multinationales
 - **au sein des organisations régionales d'intégration économique**
 - scientifiques africains
 - **Création d'unités de coproduction industrielle** (aciéries, exploitation industrielle du sel marin etc.).
- Ce faisant les pays africains :
 - Résisteront mieux aux crises (endogénéité) et les transformeront en opportunités
 - Deviendront des partenaires respectés (laboratoires de recherche) et compétitifs (innovations) dans le monde vers les années 2060 qui commencent aujourd'hui.

3.3.10. L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) - région intégrée

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'inscrit dans un processus historique continu d'intégration économique en Afrique de l'Ouest ; elle participe au renouveau de l'intégration économique des années 90 et aura fait le choix de la forme institutionnelle d'intégration. La langue officielle française, le Franc CFA et la quête du développement en donne une texture commune aux Etats membres. La grande ressemblance d'approche et les similitudes institutionnelles avec le modèle de l'Union Européenne pourraient cependant faire douter de sa parfaite adaptation aux conditions objectives de moindre développement et aux besoins prioritaires des pays ouest africains, en particulier l'absence de stratégies fortes d'intégration par le marché.

Le Traité portant création de l'UEMOA, signé à Dakar le 10 janvier 1994, lui a assigné un mandat d'intégration par (i) l'harmonisation des législations, (ii) la convergence et la stabilité des politiques macroéconomiques avec un dispositif de surveillance multilatérale, (iii) la création d'un marché commun, et (iv) l'harmonisation de politiques sectorielles. La Commission, composée de sept Commissaires et d'un Président de la Commission, est en charge de conduire la lourde tâche de l'intégration économique. Pour ce faire, l'UEMOA bénéficie de ses ressources propres et d'aide publique au développement en provenance, notamment, de l'Union Européenne (UE) de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Au cours de la douzaine d'années de mise en œuvre de son processus d'intégration, l'UEMOA a eu l'occasion de conduire des évaluations internes et externes qui ont relevé, d'un côté, de nombreux acquis sur le plan du lancement des grands chantiers régionaux d'intégration et, de l'autre, des insuffisances et des dysfonctionnements tant dans son fonctionnement interne, que dans la réalisation de ses multiples programmes d'actions.

Ainsi, l'Union aura manifesté des performances sur plusieurs fronts (i) le marché commun a été mis en route et le Tarif Extérieur Commun est en place, (ii) la surveillance multilatérale des politiques économiques aura démarré difficilement et la Commission tout autant que chacun des Etats membres sont en train d'acquérir une culture partagée et d'apprendre des leçons en la matière, (iii) de nombreuses politiques sectorielles ont été élaborées qui peuvent servir de référence pour les pays membres, (iv) l'harmonisation des législations, notamment en matière budgétaire et fiscale, se poursuit, (v) l'institution de la Commission a été mise en place et des équipes professionnelles sont à pied d'œuvre. De telles performances sont dues au dynamisme de l'équipe technique de la Commission qui est à la tâche pour conduire le processus d'intégration ouest africaine.

Cependant, au cours de cette première période de fonctionnement et en référence aux leçons **appprises et suite à plusieurs missions d'évaluation de ses performances, l'Union est fortement** interpellée par rapport aux **problématiques du changement pour s'ajuster aux nouvelles exigences de modernisation de l'environnement interne et aux changements que porte l'environnement** extérieur en termes de technologie, de marché et de rapports. Les constats fondamentaux faits **par l'Union sont dominés par les principaux suivants :** (i) l'absence d'un système et d'une culture administrative de résultats, (ii) l'absence d'une planification stratégique qui sert de référentiel pour toutes ses activités, (iii) l'absence d'une plateforme informatique d'intégration de l'ensemble de ses activités et qui forcerait aux partages d'information, (iv) le poids énorme croissant des services à donner, en interne, à l'exécution des projets qui génère des dysfonctionnements, (v) une approche tronquée du renforcement des capacités qui se limite, surtout, à des formations et à des recrutements d'individus, (vi) des pesanteurs administratives qui finissent par balkaniser les départements (déficit d'intégration interne) et à créer, en réalité, un système d'administration trop bureaucratique et trop lourd. Un tel système souffre, dans son ensemble, d'une insuffisante rationalisation de ses méthodes de travail qui se traduit par une utilisation sous optimale de ses ressources humaines, technique et financières et d'un déficit d'exploitation des mécanismes d'intégration par le marché.

Des crises politiques dans l'Union (au Togo, en Côte d'Ivoire et en Guinée Bissau) ont constitué des freins dans la mise en place sereine des calendriers arrêtés ou prévus pour l'exécution des décisions d'intégration.

L'environnement extérieur ne cesse de produire des chocs au sein des économies et des sociétés qui composent l'UEMOA ; ils constituent autant de sources de risques pour la consolidation des processus d'intégration ; ainsi de la montée de la facture pétrolière et de ses répercussions sur les prix tant des produits importés que de fabrication locale ainsi de la grande prégnance des **industries et produits électroniques (les technologies de l'information et de la communication) qui** entraînent des modifications, des ruptures voire des révolutions dans les systèmes de gestion et de gouvernance dans le monde entier, etc.

Les Etats nationaux demeurent au dessus de l'UEMOA et constituent des obstacles pour des avancées résolues d'intégration ; l'UEMOA fait face au conflit structurel entre le choix d'une intégration par le marché et celle institutionnelle en œuvre.

4. POUR UN BURKINA FASO QUI PROGRESSE ET EMERGE

4.1. Des stratégies de progrès

Un choix volontariste devra être fait **et mis en œuvre avec détermination et constance** pour atteindre **d'ici 2040, c'est-à-dire en une génération, le stade d'une nation qui progresse** en privilégiant les composantes suivantes du progrès :

- La compétitivité
- **L'intégration régionale**
- **L'ouverture à l'économie-monde**, et
- **L'amélioration de la qualité de vie.**

Il **est fait l'hypothèse que ces composantes forment, dès aujourd'hui, autant d'autoroutes à construire pour porter ou, mieux, pour réaliser** upays de progrès qui sera un vécu culminant en 2040.

Il ressort de ces composantes trois stratégies majeures dérivant de cette **vision d'une « nation qui progresse »** :

- La stratégie de la compétitivité,
- **La stratégie de l'intégration et celle de l'ouverture qui vont ensemble car il s'agit, en réalité, d'une stratégie à la fois d'intégration et d'ouverture par cercle concentrique**, tout en négociant des exceptions de développement au sein des organisations internationales (OMC, APE, etc.),
- **La stratégie de l'amélioration de la qualité de vie que l'on peut considérer comme une stratégie de lutte contre la pauvreté, d'amélioration des conditions de vie, d'accès aux services économiques de base, d'enrichissement monétaire du plus grand nombre ; c'est une stratégie de résidualisation de la pauvreté.**

Ces trois stratégies de base, transversales par nature ou par définition, **qui s'appuient mutuellement, ont besoin d'être complétées par deux autres stratégies dont l'explicitation paraît nécessaire ; il s'agit des suivantes :**

- Stratégie de promotion des secteurs et entreprises porteurs de croissance et de transformation, à savoir les secteurs de production qui sont les piliers de la stratégie compétitive ; ce sont les secteurs de production qui font et assurent directement la croissance compétitive ;
- Stratégie de promotion du savoir technique et de la culture scientifiques, de la création et de **l'appropriation technologiques**

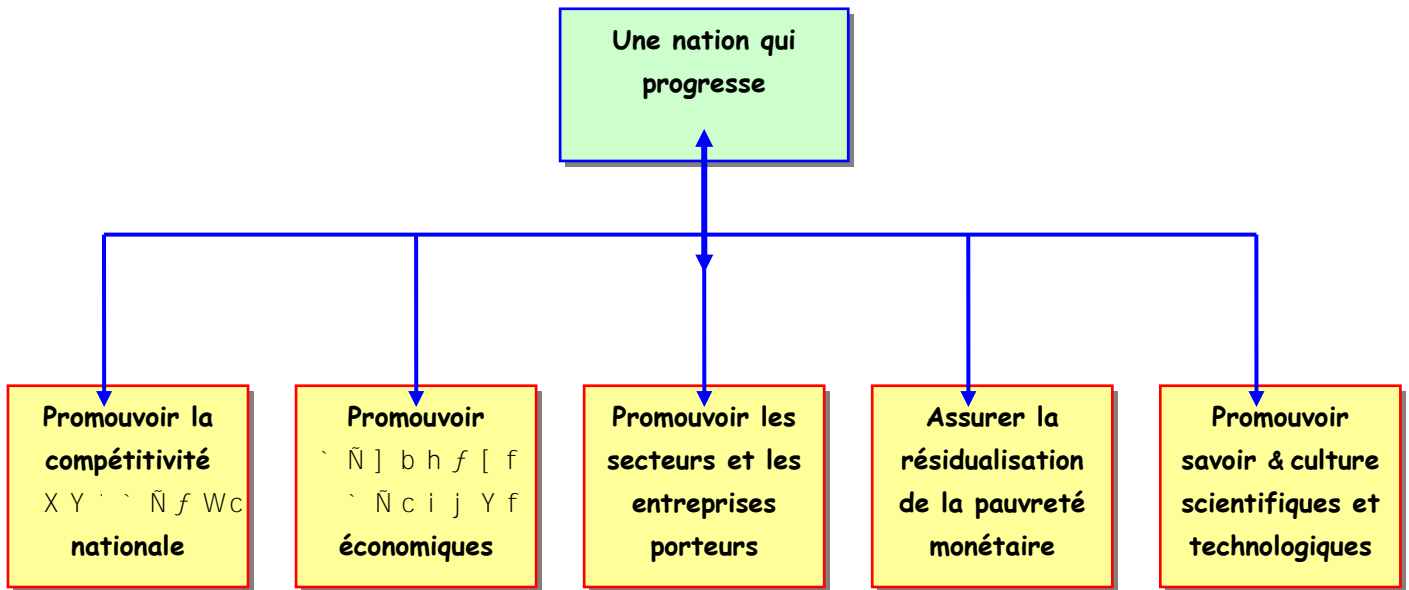
C'est à partir de ces cinq stratégies que seront dérivés les objectifs principaux qui sont de nature spécifique et qu'il faudra atteindre pour chacune d'elles ; ils seront déclinés ici en activités et traduites, ultérieurement, en opérations et en moyens d'actions.

De telles stratégies ne sauraient porter fruit qu'à une double condition :

- Le recours et non le retour aux endoultures (traditions) ; à cet effet, **on entend parfois dire qu'il faut que les Africains retournent à leur passé pour s'inculturer ; non ce n'est pas possible ; l'inculturation requiert des recours non des retours au passé.**

- **Négocier des mesures d'exception de développement, notamment auprès de l'OMC de manière à pouvoir construire des bases autonomes de sécurité économique minimale pour la nation et la sous région ouest africaine**

4.2. Une vision ou perspective de progrès



4.2.1. La compétitivité

Le choix libéral du Burkina impose, pour progresser, une recherche systématique de la compétitivité soit par les prix soit par les produits (compétitivité structurelle). La compétitivité, **en tant que stratégie économique d'une nation qui inclut dans sa vision le progrès** a deux exigences fondamentales ou conditions déterminantes :

- la capacité de maintenir la croissance sur une longue période (la croissance soutenue devra être à deux chiffres pour le Burkina),
- la capacité de maintenir durablement **et de manière avantageuse (ou d'accroître en continu) les parts de marché** dans les échanges mondiaux.

▪ Les constats

L'économie burkinabé n'est pas compétitive ; la vision voulue issue de l'exercice de prospective veut qu'elle le soit en 2025 en se dotant d'avantages comparatifs et compétitifs pour « gagner » en s'insérant dans l'économie régionale et internationale.

En effet, de grandes faiblesses nuisent à la compétitivité globale de l'économie burkinabé ; elles constituent autant de freins à l'accélération de la croissance et à une distribution plus équitable de ses fruits (réduction de la pauvreté) elles peuvent se résumer dans la faiblesse de la productivité marginale du capital (autour de 20%) **ce qui rend compte d'un environnement peu incitatif et défavorable à l'investissement privé.**

Le défi de la compétitivité

Les coûts unitaires du travail continuent d'handicaper la « compétitivité prix » du Burkina. Les coûts salariaux demeurent toujours élevés en comparaison avec les autres pays de l'Afrique de l'Ouest. Ceci est essentiellement dû à la faiblesse de la productivité du travail qui elle-même est liée à la dominance d'un secteur agricole faiblement mécanisé, à un secteur moderne essentiellement monopolistique et à une législation du travail impliquant des salaires minima et des charges sociales des plus élevés de la zone UEMOA. Les coûts de transport, télécommunications, eau et éne sont de loin supérieurs à la moyenne des pays de la zone, et sont souvent les plus élevés. La pression fiscale est un autre facteur qui pèse sur les entreprises et qui contribue à l'évasion fiscale, à la corruption et une informalisation

croissante de l'économie nationale.

▪ **Les objectifs**

L'identification de ces faiblesses contribue à la formulation des objectifs pertinents et à l'identification des activités tout aussi pertinentes dont la réalisation permettra de mettre en œuvre une stratégie qui fera advenir une économie compétitive qui contribuera au progrès global dans une génération.

Les objectifs identifiés se situent à la fois par rapport aux fondamentaux de la compétitivité et aux facteurs de la productivité; les objectifs suivants sont identifiés :

- Améliorer le cadre macro économique pour réaliser une croissance élevée
- Assurer en continu un climat favorable aux investissements et aux affaires
- Offrir des infrastructures de base à coûts réduits
- **Faciliter l'accès aux ressources financières**
- **Faciliter l'accès à l'information (problème de l'asymétrie informationnelle)**
- Développer les compétences distinctives (professionnalisation des ressources humaines)

▪ **Les activités selon les objectifs**

▪ ***Améliorer le cadre macro économique (stabilité macro économique) pour réaliser une croissance élevée :***

- Minimiser la volatilité et les déséquilibres financiers,
- Conduire une politique fiscale qui améliore les atouts compétitifs du pays,
- **Conduire une politique budgétaire qui renforce les infrastructures et l'accès aux services sociaux de base,**
- Rechercher des financements qui génèrent peu de dettes,
- **Donner la priorité à l'aide budgétaire,**
- Conduire une politique monétaire et de change suffisamment flexible pour maintenir les **termes de la compétitivité compte tenu de la vulnérabilité de l'économie burkinabé aux chocs extérieurs,**

▪ ***Assurer en continu un climat favorable aux investissements et aux affaires***

- Assurer une bonne gouvernance économique permettant la prédictibilité pour les décisions **d'affaires,**
- **Renforcer l'Etat de droit, la démocratie et les libertés publiques offrant des sécurités des biens et des personnes dans le business,**
- **Assurer l'efficacité de la justice par rapport aux exigences de traitement des affaires contentieuses des entreprises,**
- Améliorer les performances par rapport aux dix (10) indicateurs internationaux qui mesurent le climat des affaires (« doing business »),
- Faire du partenariat public-privé un dialogue permanent, ciblé et opérationnel (orienté vers des résultats),
- Combattre la corruption et prendre des mesures pour promouvoir une éthique et une culture républicaines du service,
- Maintenir le climat social **et les traditions et cultures d'hospitalité ainsi que l'esprit de travail de la société burkinabé,**

▪ **Offrir des infrastructures de base à coûts réduits**

- Donner systématiquement la priorité à l'entretien et à l'amélioration du réseau routier et étendre la desserte routière aux campagnes,
- Poursuivre la politique de «ciel ouvert» pour le transport aérien pour accroître l'offre de **trafic passager et l'exportation de produits périssables à tarifs réduits,**
- Poursuivre les interconnexions électriques avec la Côte d'Ivoire, la Ghana et le Nigeria pour faire baisser les tarifs électriques,
- Améliorer la compétition technologique dans le secteur des communications pour faire baisser les prix,
- Impliquer le secteur privé dans le financement et la gestion des infrastructures (méthodes BOT, etc.)

▪ **Faciliter l'accès au financement et améliorer l'efficacité des services financiers**

- Privilégier une aide publique au développement qui soit concessionnelle, non liée et à déboursement rapide,
- **Prendre des dispositions concertées pour améliorer l'efficacité et la coordination de l'aide,**
- Diversifier les produits financiers disponibles chez les banques (notamment des crédits à moyen et long terme) et qui soient accessibles aux clients concernés,
- **Réduire les taux d'intérêt des banques nuisible à l'investissement, à la croissance et à la compétitivité,**
- **Appuyer le développement de la microfinance pour améliorer le taux d'accessibilité aux produits d'épargne et de crédit des groupes défavorisés, des micros et petites entreprises,**
- Promouvoir la mobilisation des ressources de la diaspora burkinabé et mettre en place les approches et outils nécessaires
- **Contribuer à la création d'un guichet spécialisé à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) pour le financement des PME,**
- Faciliter les investissements directs étrangers (multinationales) dans des secteurs de l'agro industrie et de l'agriculture industrielle,

▪ **Faciliter l'accès à l'information et améliorer l'efficacité des services d'information**

- Créer des bases de données accessibles et concernant les marchés, les technologies, les **produits, les appels d'offre, etc.**
- **Promouvoir la technologie de l'information et de la communication pour assurer l'accès, la production et la diffusion d'informations commerciales et financières,**
- Rechercher l'efficacité informationnelle et allocative du marché en surmontant le problème de l'asymétrie informationnelle dans un monde où les flux d'information libre cessent de croître.

▪ **Développer les compétences distinctives (professionnalisation des ressources humaines)**

- Mettre en place des programmes de développement des capacités et de mise à niveau dans le secteur public et privé selon une conception intégrée des capacités,
- Renforcer les qualifications professionnelles par rapport à des postes de travail, à des tâches spécifiques à accomplir (dans la chaîne ou l'organisation du travail),

- Développer des compétences techniques qui, «en situation», sachent faire usage de **qualifications et prendre des initiatives (l'intelligence pratique)**,
- Créer et renforcer la capacité des institutions facteurs de croissance.

4.2.2. @Ñ] b h f [f U h] c b

▪ **Les constats**

Le Burkina Faso est membre de plusieurs organisations d'intégration économique sous régionales, notamment l'UEMOA et la CEDAQ qui visent le développement et le renforcement de systèmes de marchés communs (à la fois zone de libre échange, unions douanières et unions économiques). Il est aussi membres d'institutions plus spécialisées de coordination et de promotion des investissements (Conseil de l'Entente, CEN-SAD), d'aménagement de territoires (Liptako Gourma), etc.

Les organismes d'intégration dont il s'agit sont à dominante institutionnelle, administrative et procédurière (extension régional des administrations publiques nationales) par opposition aux modèles d'intégration par le marché (intégration commerciale) dans une optique d'entreprise (extension au niveau régional des modes de gouvernement des entreprises privées) qui sont davantage régulés par le marché sur la base de dispositifs incitatifs (tarifaires et non tarifaires) mis en place d'accord partie.

L'intégration, au plan spatiale, s'opère par cercles concentriques au niveau national, sous régional et international. Il est quelque fois fait omission de l'intégration nationale ou elle est insuffisamment prise en compte.

▪ **Les objectifs**

- Désenclaver les localités et assurer la fluidité des échanges entre provinces et promouvoir les spécialisations naturelles,
- **Lutter contre l'insécurité rurale pour assurer la sécurité des personnes et des biens en transaction dans le pays,**
- Promouvoir une intégration sous régional selon le mode de «voisinages ouverts» et non de «voisinages fermés»,
- **Négocier au sein de l'OMC « l'exception de développement »,** à savoir un paquet de mesures sélectives pour protéger («sanctuariser») les secteurs stratégiques

▪ **Les activités selon les objectifs**

Désenclaver les localités et assurer la fluidité des échanges entre provinces et promouvoir les spécialisations naturelles,

- Entretien et construire des routes de desserte rurales («feeder roads»),
- **Mettre en place un système d'information** sur les excédents et les déficits de production (Bourses locales, réseaux de banques de céréales),
- **Assurer l'aménagement du territoire et créer des programmes de développement régional** pour renforcer les atouts locaux,
- Valoriser les marchés populaires traditionnels à vocation régionale,
- Promouvoir la consommation de produits locaux,

- Créer des Fonds d'investissement local

+ *Faciliter la mise en œuvre de transactions transfrontalières et promouvoir la transaction dans le pays,*

- Accroître les capacités opérationnelles des forces de défense (formation, équipements),
- Impliquer les communautés dans les systèmes de sécurité et de protection civile,

+ *Promouvoir une intégration sous régionale selon le mode de « voisinages ouverts » et non de « voisinages fermés »,*

- Développer, au plan national, des capacités productives et d'échanges pour tirer le meilleur parti de l'intégration sous régionale,
- Négocier des systèmes de voisinage ouvert pour ne pas être un marché captif de puissants voisins,
- Recourir aux multinationales comme instruments pour mettre en œuvre sur un espace plus élargi des programmes régionaux (transport et communications, énergie, etc.)
- Mettre au point un statut d'entreprise communautaire et mettre en place un cadre incitatif pour leur développement,
- Réduire les coûts des facteurs locaux pour améliorer les termes de la compétitivité (capital, travail, eau, électricité, communications),

+ *Construire des infrastructures et promouvoir les facilitations administratives et réglementaires qui facilitent le transit dans un pays carrefour et enclavé,*

- Appliquer les mesures de simplification décidées par les instances de l'UEMOA pour le transit
- Conduire une étude diagnostique de l'intégration commerciale au triple plan national, sous régional et international,
- Mettre en place des plateformes multimodales (route, fer, air) et des systèmes de ports secs»,
- Accompagner l'intégration financière sous régionale (système régional de paiements, marché régional des capitaux)

+ *Mettre en œuvre un « plan de développement », à savoir un paquet de mesures sélectives pour protéger (« sanctuariser ») les secteurs stratégiques*

- Entreprendre une étude tendant à proposer des mesures d'aménagement du libre échange pour la protection des secteurs stratégiques **c'est au nom de ce raisonnement que les USA et l'UE soutiennent leur agriculture** ; les subventions permettent aux agriculteurs de baisser leur prix au niveau des cours mondiaux afin de faire face à la concurrence.

4.2.3. Secteurs et entreprises porteurs

▪ Les constats

Il existe au Burkina une importante réserve de croissance notamment dans le secteur primaire (agriculture et élevage); **par exemple, le potentiel d'irrigation est exploité à concurrence** seulement de 12% tandis que les terres cultivables sous régime pluvial le sont à 33%.

La ressource humaine burkinabé qui a fait le développement de pays voisins comme la Côte d'Ivoire est caractérisée par ses capacités de travail et la disponibilité de la main d'œuvre.

Des gisements d'opportunités existent pour les PME y compris pour accueillir des activités de délocalisation dans le domaine des technologies d'information et de communication.

L'option libérale du pays facilite les ouvertures et la tenue de grandes conférences internationales (cinéma, artisanat notamment). La stabilité politique et l'État de droit et l'avancée des processus démocratiques fait du Burkina Faso un pays considéré comme emblématique et qui rayonne dans une large sphère d'influence.

▪ Les objectifs

- Identifier les secteurs et des produits porteurs et établir pour chacun d'eux une « banque » de projets (ou d'idées de projets) faisables et dont les informations sont accessibles pour les entrepreneurs nationaux et les investisseurs internationaux,
- Assurer le développement et le renforcement des PME et PMI et mettre en place les outils correspondants,

▪ Les activités selon les objectifs

✚ = *XY b h] Z] Y f ' ` Y g ' g Y W h Y i f g ' Y h ' X Y g ' d f c X i] h g ' d c f h Y i f g ' « banque A ' X Y ' d f c ^ Y h g ' f l c i ' X Ñ] X f Y g ' X Y ' d f c ^ Y h ~~nt sont~~ U] g U V ` Y accessibles pour les entrepreneurs nationaux et les investisseurs internationaux,*

- Développer et transformer sur place les cultures d'exportation en particulier le coton,
- Accroître les superficies de l'agriculture irriguée y compris celle périurbaine,
- Donner une priorité aux produits biologiques y compris d'élevage,
- Renforcer les activités du secteur du tourisme et de l'artisanat,
- Développer les produits culturels (cinéma, théâtre, manifestations culturels locales),
- Mettre en place un banque données et d'information technologiques (technological rights bank)

✚ *Assurer le développement et le renforcement des PME et PMI et mettre en place les outils correspondants,*

- Définir la catégorie des PME,
- Recenser les PME pour mieux connaître la population de ce bassin,
- Elaborer une Charte des PME,
- **Elaborer et soumettre à l'Assemblée une Loi programme sur les PME,**
- Créer un Observatoire PME et le mettre en réseau régional
- Promouvoir des Institutions financières spécialisées pour les PME

4.2.4. La résidualisation de la pauvreté

▪ Les constats

En 2003, le seuil de pauvreté monétaire était de 82 672 FCFA. Ce seuil absolu national a pu être déterminé et calculé à partir des besoins (nutritionnels) spécifiques du pays car basé sur les habitudes alimentaires; il fut **estimé à 41 099 FCFA par adulte et par an aux prix d'octobre 1994**. Ce même seuil actualisé en coûts réels aux prix de 1998 était de 72 690 FCFA.

Au regard de la ligne de pauvreté de 82 672 FCFA par personne et par an, on observe que 46,4 % de la population burkinabé vit en dessous du seuil de pauvreté. Les régions les plus affectées par la pauvreté, avec un pourcentage de pauvreté nettement au-dessus du niveau national sont le Nord (68,6 %), le centre Sud (66,1%), la Boucle du Mouhoun (60,4 %), le Plateau Central (58,6 %), le sud Ouest (56,6 %) et le Centre Est (55,1 %).

La pauvreté est un phénomène essentiellement rural avec plus de la moitié de la population rurale (52,3 %) qui vit en dessous du seuil de pauvreté contre 19,9 % en milieu urbain. On note que **l'incidence de la pauvreté a gagné près de 2 points au cours de la période 1994-2003**. Les indices relatifs à la gravité de la pauvreté (profondeur et sévérité) ont également légèrement augmenté, suggérant que les pauvres se sont éloignés davantage du seuil de pauvreté.

La pauvreté monétaire au Burkina Faso est une pauvreté de masse et c'est en raison de cela qu'une stratégie de lutte contre la pauvreté a été élaborée et est en cours de mise en œuvre et d'évaluation périodique.

▪ **Les objectifs**

- Assurer l'accès des pauvres aux services sociaux de base
- Elargir les opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres,
- Développer sur l'ensemble du territoire national des réseaux de **Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)**

▪ **Les activités selon les objectifs**

✚ 5 g g i f Y f ' ' Ñ U W W , g ' X Y g ' d U i j f Y g ' U i l ' g Y f j] W Y g ' g c W] U i l ' X Y

- Assurer un large accès à l'éducation de base
- Assurer un large accès aux services de santé et de nutrition
- Renforcer et élargir la base de la lutte contre le VIH/SIDA et renforcer la prise en charge des orphelins
- **Développer les programmes d'adduction d'eau et d'assainissement**
- Internaliser les objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

✚ 9 ` U f [] f ' ` Y g ` c d d c f h i b] h f g ` X Ñ Y a d ` c] ` Y h ` X Ñ U W h] j] h f g ` [f

- Développer des programmes d'emploi et de formation professionnelle,
- Développer des programmes d'encadrement de production agricole et de promotion d'activités génératrices de revenus dans le monde rural,
- Impliquer les communautés dans le développement local
- Créer et renforcer le réseau des infrastructures rurales

✚ 8 f j Y ` c d d Y f ` g i f ' ` Ñ Y b g Y a V ` Y ` X i ` h Y f f] h c] **SF Financiers**] c b U ` `]

Décentralisés (SFD),

- améliorer l'accès des populations rurales aux services financiers par l'élargissement, l'organisation et la structuration de l'offre des services financiers
- étendre les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) dans les régions les moins couvertes

Auto-couvrir les besoins fondamentaux

La crise actuelle de la "vie chère" causée par l'augmentation des prix en général dans le monde et, plus particulièrement, ceux des produits alimentaires interpelle par rapport aux politiques libérales dans lesquelles se sont engagés les pays africains sans se doter d'un minimum de protection susceptible d'assurer un minimum d'autonomie nationale.

C'est pourquoi, des leçons apprises, il serait de beaucoup préférable aux gouvernements africains d'adopter des stratégies qui garantissent aussi l'auto-couverture minimum nationale des besoins fondamentaux de leurs populations. Il s'agirait, pour ces pays, de s'organiser économiquement pour pouvoir assurer les sécurités nationales minimales, à savoir produire sur leurs territoires ce qu'il faut de biens et de services pour se prendre en charge, pour l'essentiel, en cas d'accomplissement de risques majeurs, ainsi des médicaments essentiels et des produits d'hygiène, des matériels d'éducation et d'alphabétisation, des vêtements, des petits équipements et machines, de utilisation de brevets licences périmées, etc.

Cela consisterait à produire localement en ajoutant de la valeur et en produisant de la qualité, ce qu'il faut pour couvrir, sans recours extérieur, les besoins fondamentaux des populations, en

- produits vivriers (la révolution doublement verte) mil, riz, tubercules, banane plantain, huile, viande, etc.
- ressources en eau pour les hommes, les animaux et l'irrigation,
- petits équipements et machines de production,
- médicaments essentiels et produits d'hygiène de base
- matériel éducatif, de recherche et contrôle de base
- énergies alternatives, notamment le solaire,
- cotonnades pour l'habillement,
- matériaux de terre stabilisée pour les constructions.

4.2.5. Savoir et culture scientifiques et technologiques

▪ Les constats

Le Burkina Faso dispose d'énormes ressources humaines du fait de la jeunesse de sa population. Toutefois, il s'agit d'une ressource disponible en quantité mais faible en qualité/qualification. La faible qualité des ressources humaines (de la main d'œuvre) a pour conséquence, sa faible productivité et donc sa faible rémunération. Cette conséquence a, du point de vue contribution à la croissance de la richesse nationale, deux effets perceptibles. La faiblesse du niveau du PIB et partant le PIB par tête et la faible rémunération de la main d'œuvre exportée constituée surtout d'ouvriers agricoles avec pour seule qualification, la force physique et partant, des revenus du facteur travail par tête d'expatrié très faible.

A l'ère de la mondialisation où la matière grise rapporte autant sinon plus que la matière première, le Burkina Faso qui est un pays à vocation d'émigration a un triple besoin de renforcement de la qualité et de la qualification de ses ressources humaines. D'abord améliorer le niveau de productivité et de production dans les secteurs productifs en vue d'accélérer la croissance, ensuite, offrir des services sociaux (éducation santé, eau potable, assainissement etc.) de qualité aux populations et enfin, exporter du travail qualifié et rémunérateur c'est à dire du savoir scientifique et technologique.

▪ Les objectifs

- Renforcer et diversifier les activités de recherche appliquée
- Mettre en place un programme de développement et de promotion de la culture métrologique et des normes de qualité,

▪ **Les activités selon les objectifs**

+ Renforcer et diversifier les activités de recherche appliquée,

- Promouvoir des partenariats Universités/Entreprises sur des thèmes de recherche appliquée,
- **Créer des incitations pour l'exploitation industrielle des inventions locales et l'utilisation des résultats de la recherche**
- Privilégier les cultures médicinales et la recherche relative à la pharmacopée traditionnelle,
- Mettre en place des dispositifs pour accueillir des délocalisations,
- **Organiser des voyages d'études dans des pays du Sud pour apprendre de leur expérience en recherche appliquées**

+ Prendre des initiatives et mettre en place des programmes en faveur du progrès technique

- Développer et promouvoir la culture métrologique
- Développer et promouvoir des normes de qualité,
- Encourager par des mesures incitatives (fiscales, subventions, récompenses, reconnaissance, etc.) le développement **et l'application d'innovations (produits, méthodes de production, nouveau débouché, nouvelles sources de matières,**
- **Recourir aux brevets d'invention pour protéger les résultats de la recherche locale (fondamentale ou de développement).**

CONCLUSION

Pour conclure, je voudrais tout simplement dire ceci **j'aurais tellement souhaité voir cité le nom d'un pays subsaharien comme partenaire, par ses ingénieurs et ses chercheurs, dans ce projet** de grand collisionneur de hadrons (LHC), le plus grand accélérateur de particules du monde mis en route en septembre 2008 près de Genève, dans le but de percer les secrets de la matière et de l'univers ; **il s'agit d'un gigantesque anneau de 27 km de circonférence, enterré à 100 mètres sous terre de part et d'autres de la frontière franco-suisse. Apparemment aucune intelligence africaine ne s'y trouve associée... et cela est bien dommage aujourd'hui mais cela adviendra** demain, à coup sûr telle est ma conviction, telle est ma vision

Je vous remercie.
